



3^e JOURNÉE DE LA

MAROQUINERIE⁽⁺⁾ RESPONSABLE

Bienvenue



ARNAUD HAEFELIN

Président FFM

—

CEO - Groupe Gainerie 91

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

MATINÉE

9h30 - 9h45 – Discours d'ouverture

par Arnaud Haefelin – FFM

09h45 - 11h00 – Table ronde : Biodiversité & Maroquinerie – Quels liens ? Animée par Stéphane Piot

Anatole Métails-Grollier – ADEME

Lise Madec – OFB

Enora Kergoat – BPI

Sandrine Noël – Louis Vuitton

Garance Dumargne – Christian Louboutin

11h00 - 11h15 – Pause

11h15 - 12h30 – Table ronde : CSRD & Projet collectif – Quels retours ? Animée par Stéphane Piot

Christelle Henry – Gainerie 91

Damien Pellé – SMCP

Coline Simon – CTC

12h30 - 14h00 – Déjeuner

APRÈS-MIDI

14h00 - 15h30 – Atelier : CSRD, comment décrypter un rapport de durabilité ?

Coanimé par PANDO & CTC

15h30 - 15h45 – Pause

15h45 - 17h00 – Table ronde : Déchets cuir – Quel état de l'art ? Animée par Stéphane Piot

Cédric Vigier – CTC

Thomas Gassenti – CTC

Martin Poupard – CTC

17h00 - 17h15 – Keynote : Présentation du projet en cours « Textile & cuir 2050 – Quelle place dans la décarbonation de l'économie ? »

Par Erwan Proto – The Shift Project & Violaine Girardin – CTC

17h15 - 17h30 – Conclusion

Par l'équipe développement durable de CTC



TABLE RONDE SUR LA BIODIVERSITE

09h45 - 11h00

LES PARTIES PRENANTES DE LA TABLE RONDE



Lise Madec
OFB



**Anatole Métais-
Grollier**
ADEME



Sandrine Noël
Louis Vuitton



Garance Dumargne
Christian Louboutin



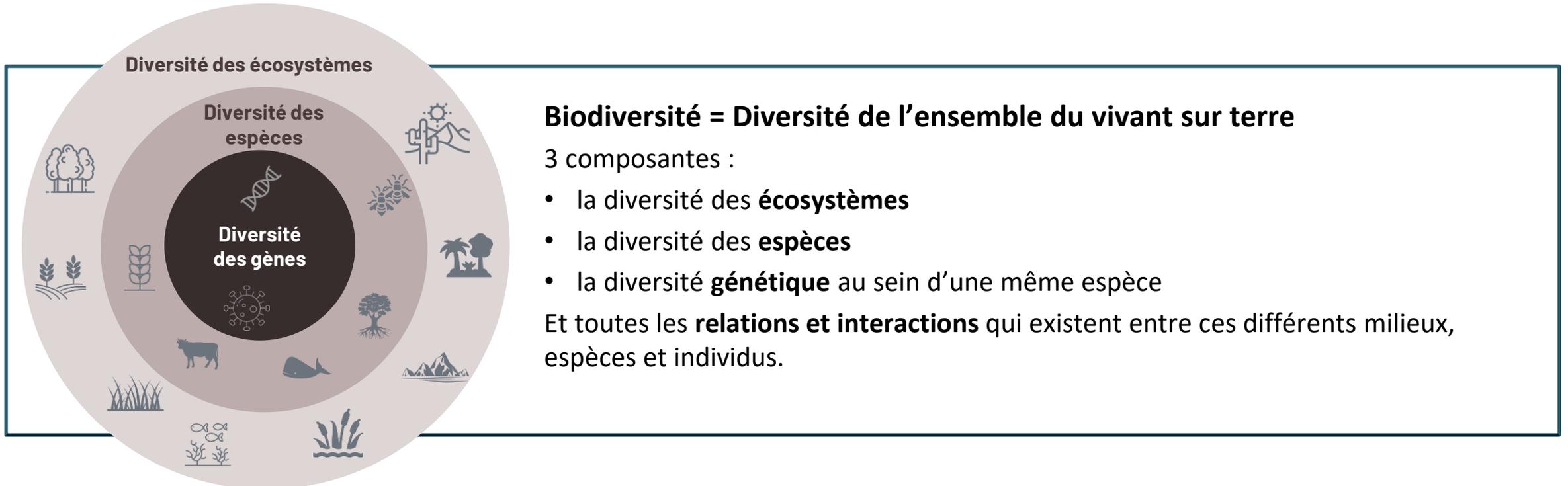
Enora Kergoat
BPI



Stéphane Piot
Pando by EBC

QU'EST- CE QUE LA
BIODIVERSITÉ ?

La biodiversité tissu vivant de la planète



La biodiversité est partout



Services d'approvisionnement

Energie, alimentation humaine et animale, matériaux et assistance, ressources médicinales, biochimiques et génétiques

Services de régulation

Pollinisation, régulation de la qualité de l'air, du climat, de l'acidification des océans, de la distribution de l'eau, de la qualité des sols...

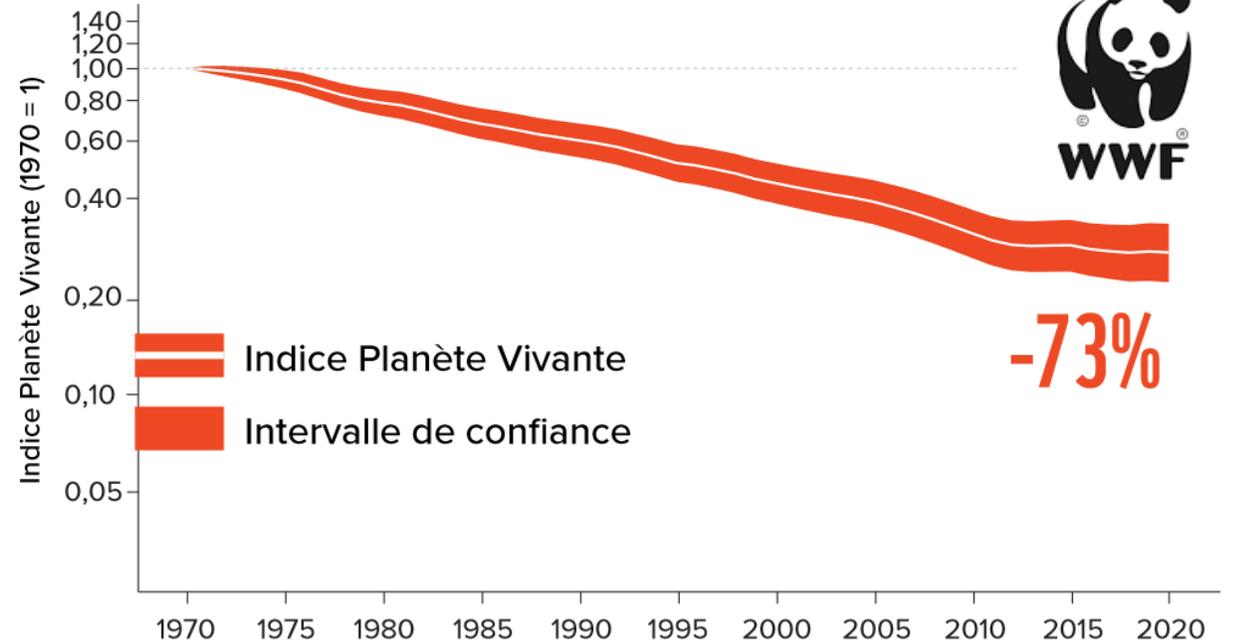
Services culturels

Apprentissage et inspiration, expériences physiques et psychologiques, soutien identitaire

La biodiversité est menacée

La biodiversité connaît aujourd'hui sa **6^e extinction de masse**.

Le rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) décrit une crise de la biodiversité sans précédent avec près **d'1 million d'espèces menacées d'extinction**.

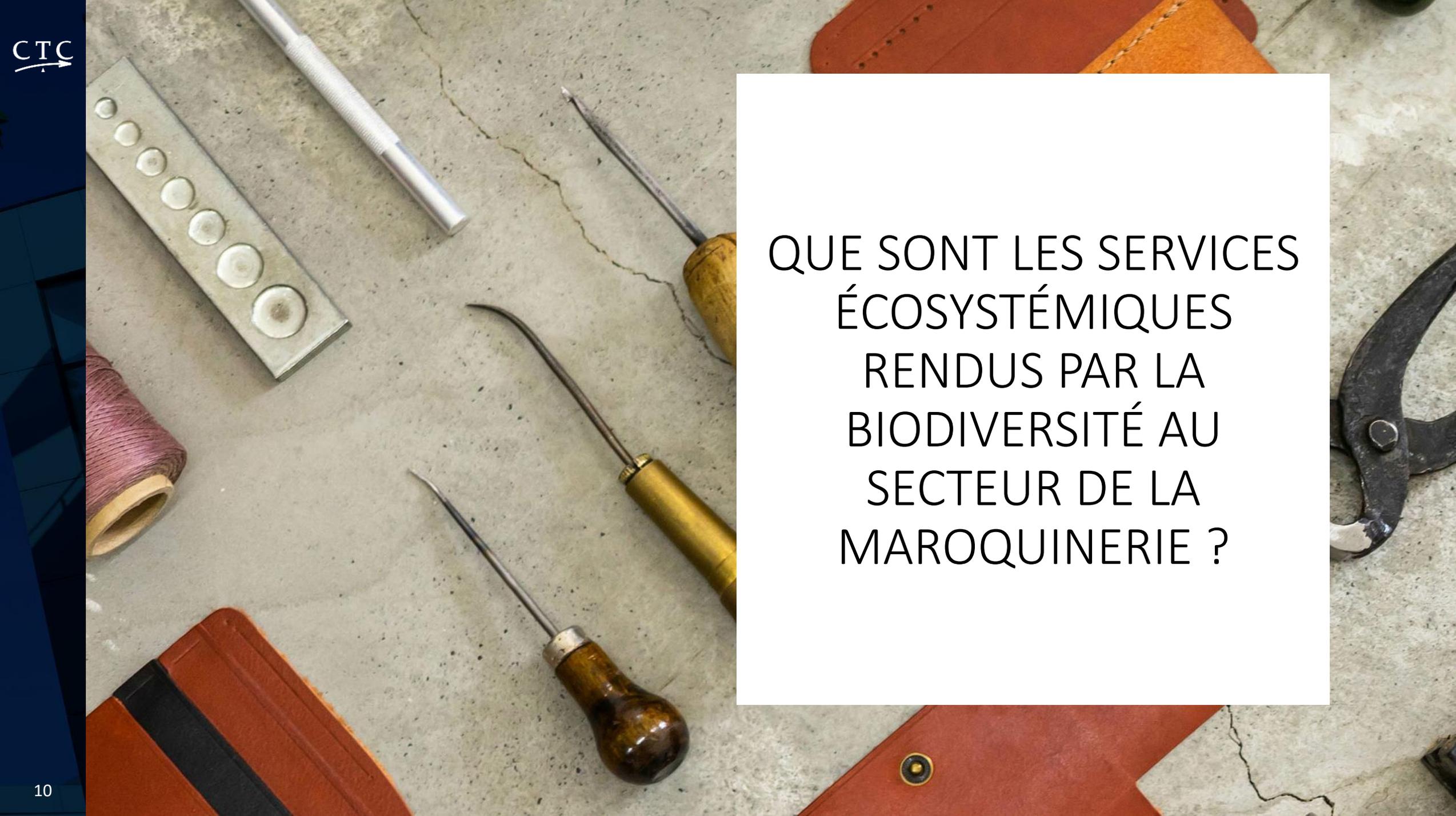


Indice Planète Vivante (IPV) mondial 2024 – WWF

L'IPV suit les populations de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de reptiles et d'amphibiens et révèle une diminution moyenne de 73% des populations d'espèces sauvages surveillées depuis 1970.

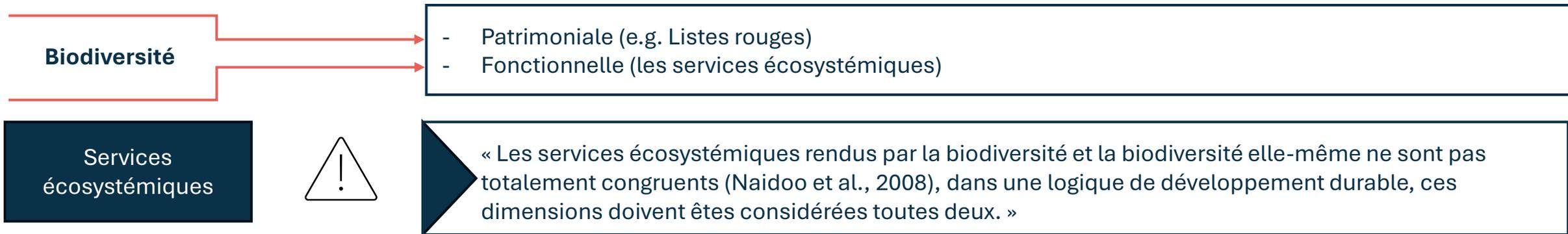
« Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier ».

Robert Watson

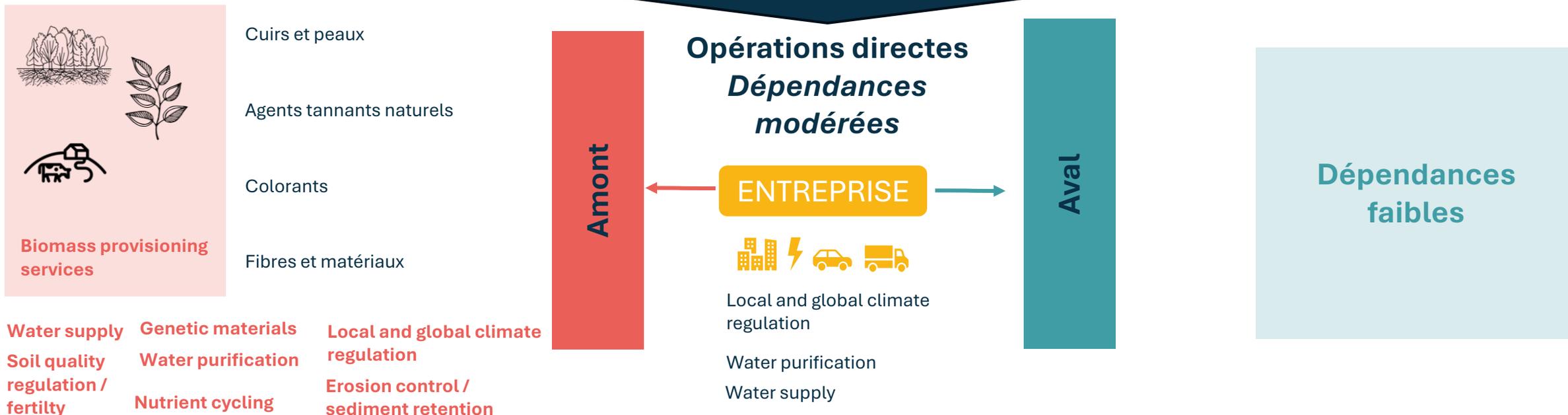


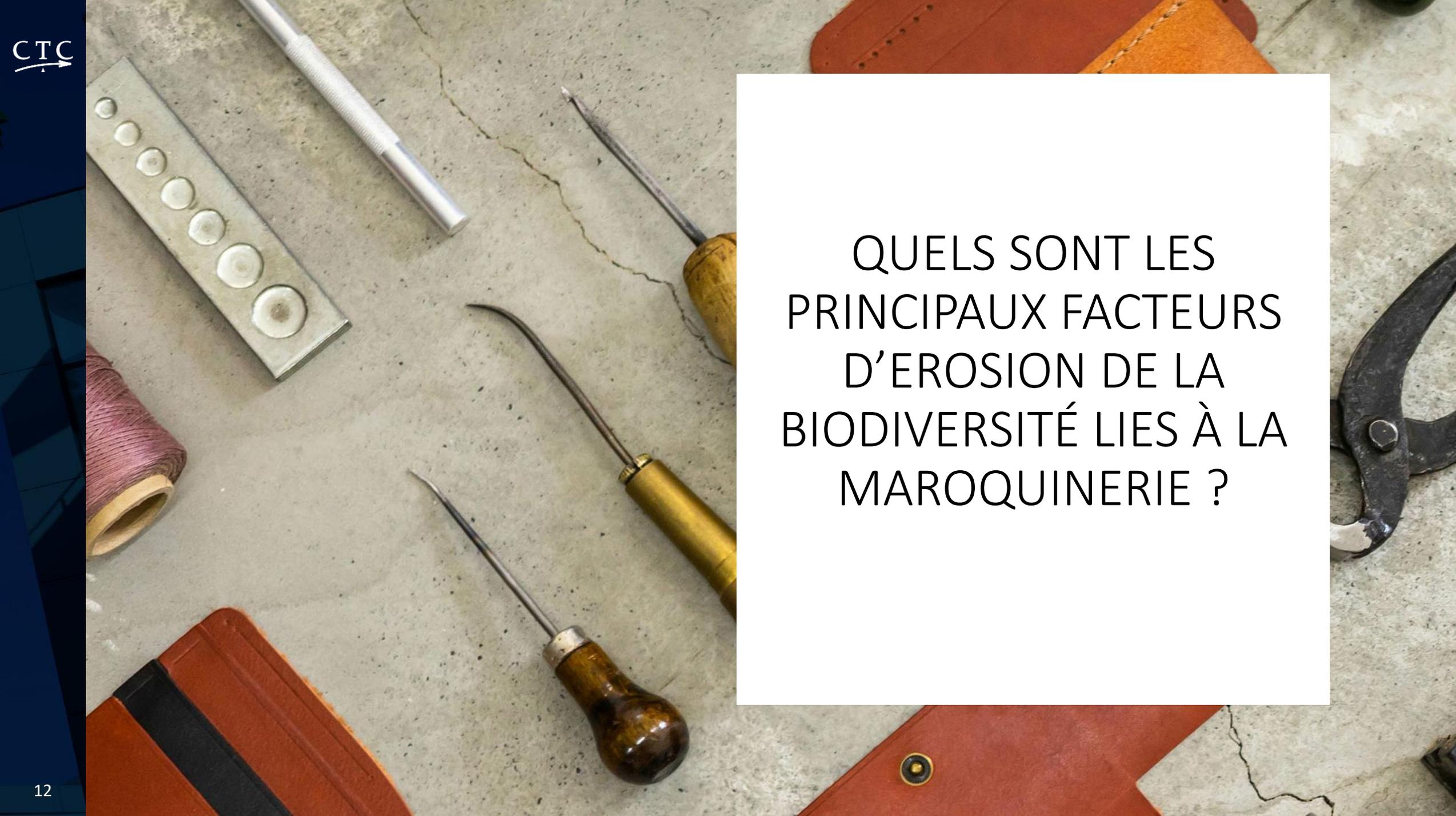
QUE SONT LES SERVICES
ÉCOSYSTÉMIQUES
RENDUS PAR LA
BIODIVERSITÉ AU
SECTEUR DE LA
MAROQUINERIE ?

Maroquinerie | Services écosystémiques



Les valeurs fonctionnelles (les fonctions écologiques jugées importantes) reflètent déjà des choix de société — c'est-à-dire ce que nous considérons comme utile ou prioritaire.





QUELS SONT LES
PRINCIPAUX FACTEURS
D'ÉROSION DE LA
BIODIVERSITÉ LIÉS À LA
MAROQUINERIE ?

Les pressions exercées par les opérations directes : tannerie et maroquinerie

Impact moyen



Occupation et changement
d'usage des sols

Impact très fort



Exploitation directe de
ressources naturelles

Impact moyen



Changement
climatique

Impact fort



Pollutions



Espèces
exotiques
envahissantes

Utilisation d'importantes quantités
d'eau pour les processus de
fabrication

Consommation d'énergie

Polluants atmosphériques générés
par certains processus de production

Pollution des sols et de l'eau via rejet
des résidus liquides et de solvants

Les pressions exercées par les opérations amont : cultures agricoles et élevage

Impact très fort



Occupation et changement
d'usage des sols

Consommation d'importantes
surfaces de terres agricoles

Conversion d'écosystèmes naturels en
cultures agricoles

Impact très fort



Exploitation directe de
ressources naturelles

Les cultures agricoles
nécessitent d'importants
prélèvements d'eau

Impact très fort



Changement
climatique

Rejet de méthane via l'élevage

Impact moyen



Pollutions

Pollution des sols et de l'eau via rejet
des pesticides, eutrophisation,
fertilisants, etc.



Espèces
exotiques
envahissantes

LES PARTIES PRENANTES DE LA TABLE RONDE



Lise Madec
OFB



**Anatole Métais-
Grollier**
ADEME



Sandrine Noël
Louis Vuitton



Garance Dumargne
Christian Louboutin



Enora Kergoat
BPI



Stéphane Piot
Pando by EBC



QUEL EST LE CONTEXTE
RÈGLEMENTAIRE ET
INSTITUTIONNEL À
L'INTERNATIONAL, EN
EUROPE ET EN FRANCE
SUR LA BIODIVERSITÉ ?

UN TSUNAMI RÉGLEMENTAIRE



Echelle mondiale

Le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming Montréal 2022

La convention est obligatoire pour les pays signataires, mais pas pour les autres (par exemple, les États-Unis)

Echelle mondiale (volontaire)



TNFD : Intégrer les questions de biodiversité dans la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les mesures

SBTN : fixer des objectifs fondés sur la science pour la nature

Intégrer la biodiversité dans les **modèles économiques**

Echelle européenne



Green Deal UE

Réglementation environnementale :

Règlement sur les produits zéro déforestation

Loi de restauration de la nature

Cadres de financement et de rapports durables :

CSRD

Taxonomie

SFDR

Contribuer à **la transition environnementale** et à l'établissement de rapports

Echelle française



Politiques/règlements environnementaux :

Loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2022-30

Objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

Cadre de déclaration durable :

Article 29 Energie Climat (Art. 29 LEC)

Contribuer à **la transition environnementale** et à l'établissement de rapports

LES PARTIES PRENANTES DE LA TABLE RONDE



Lise Madec
OFB



**Anatole Métais-
Grollier**
ADEME



Sandrine Noël
Louis Vuitton



Garance Dumargne
Christian Louboutin



Enora Kergoat
BPI



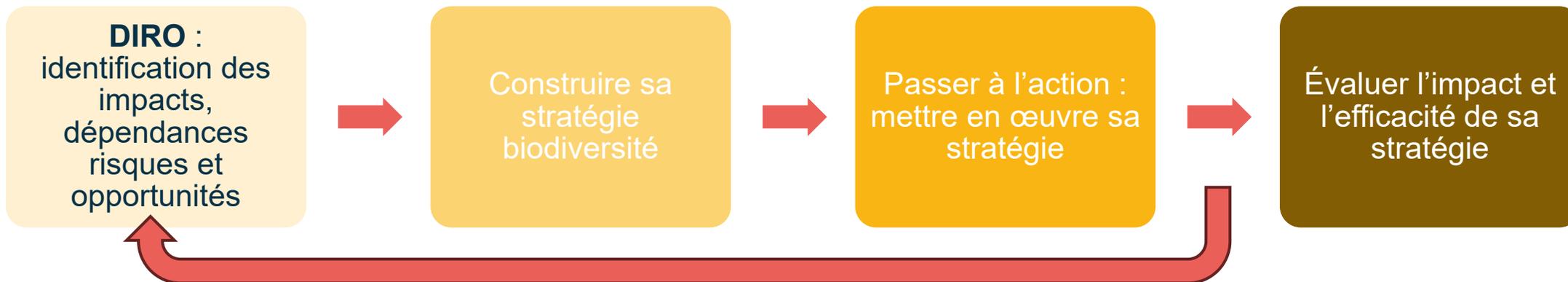
Stéphane Piot
Pando by EBC



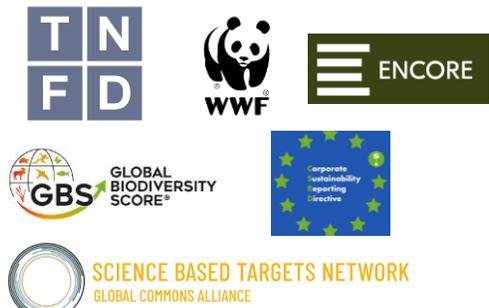
QUELLE EST L'OFFRE
GLOBALE SUR LES OUTILS
POUR AIDER LES
ENTREPRISES A MESURER,
ANALYSER, FIXER DES
OBJECTIFS ET ENGAGER
UN PLAN D'ACTION
BIODIVERSITÉ ?

Biodiversité & Stratégie | Le parcours

ÉTAPES



MÉTHODES /
CADRES



DIAG BIODIVERSITE



Pas-à-Pas
Biodiversité
En cours -
2026

DIAG BIODIVERSITE



SUBVENTIONS



DIAG BIODIVERSITE

+ régions / territoires
+ aides privées



DIAG BIODIVERSITE



+ régions / territoires
+ aides privées
+ prêts

LES PARTIES PRENANTES DE LA TABLE RONDE



Lise Madec
OFB



**Anatole Métais-
Grollier**
ADEME



Sandrine Noël
Louis Vuitton



Garance Dumargne
Christian Louboutin



Enora Kergoat
BPI



Stéphane Piot
Pando by EBC



EN QUOI CONSISTE LE
DIAGNOSTIC
BIODIVERSITÉ DE LA BPI X
OFB ?

UN PROGRAMME POUR RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ EN ENTREPRISE

DIAG BIODIVERSITÉ

Le dispositif Diag Biodiversité propose un **accompagnement personnalisé** pour **aider les entreprises à diagnostiquer leur niveau de dépendance & impact** et à **intégrer la biodiversité comme risque et opportunité dans leur stratégie**.

Pourquoi ?

Les objectifs principaux de l'accompagnement :

- Sensibiliser les équipes internes aux enjeux biodiversité
- Analyser les principaux dépendances, impacts, risques et opportunités liés à la biodiversité sur l'ensemble de la chaîne de valeur
- Construire un plan d'action de manière à répondre aux enjeux prioritaires identifiés dans l'état des lieux et permettant de réduire ses impacts et de mieux préserver et/ou restaurer la biodiversité

Comment ?

- Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'études spécialisés en évaluation d'empreintes biodiversité.
- **Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'OFB. L'accompagnement dure 10 jours répartis sur 3 à 6 mois.**

Pour qui ?

- Dirigeantes et dirigeants de **PME françaises**
- **Tous secteurs d'activité**
- Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM
- Disposant d'un premier exercice comptable
- Etant à jour de leurs obligations sociales et fiscales

Quel prix ?

Le **prix du Diag Biodiversité** revient à **6000€** pour l'entreprise grâce à une subvention de 40% versée par l'OFB.

[Pour vous inscrire, cliquez ici](#)

Service client dédié : **<https://diag.bpifrance.fr/contactez-nous>**



SUR QUELLE
MÉTHODOLOGIE EST
BASÉE LA DIAGNOSTIC
BIODIVERSITÉ BPI -OFB

PANORAMA DE LA DEMARCHE

UNE DÉMARCHE EN 3 PHASES

1.A. Réunion de cadrage avec l'équipe pilote

1.B. Visite sur site : réunion de lancement, session de sensibilisation et entretiens de compréhension des activités

1 Sensibilisation et mobilisation des collaborateurs

2.A. Analyse de matérialité sectorielle (dépendances, impacts) et indicateurs associés, adaptable à la PME

2 Matrice de double matérialité biodiversité et priorisation des enjeux > chaîne de valeur, entrée sectorielle, données génériques et affinage expert sur la base des données réelles

2.B. Analyse des risques liés à la PME

2.C. Synthèse du Diag Biodiversité et mise en évidence des enjeux prioritaires pour la PME

3.A. Atelier d'identification des actions prioritaires par rapport aux enjeux posé par le Diag Biodiversité

3.B. Atelier de co-construction d'un plan d'action biodiversité

3.C. Réunion de clôture et de restitution finale

3 Construction d'un plan d'action SMART conforme aux exigences du programme Entreprises engagées pour la nature



LES PARTIES PRENANTES DE LA TABLE RONDE



Lise Madec
OFB



**Anatole Métais-
Grollier**
ADEME



Sandrine Noël
Louis Vuitton



Garance Dumargne
Christian Louboutin



Enora Kergoat
BPI



Stéphane Piot
Pando by EBC



QUELS SONT LES
PRINCIPAUX BÉNÉFICES
DU DIAGNOSTIC BPI –
OFB POUR LES
ENTREPRISES ?

SYNTHÈSE DES ENJEUX BIODIVERSITÉ POUR []

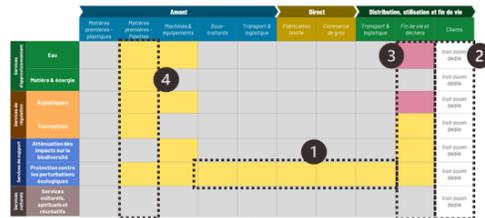
IMPACTS



Enjeux prioritaires liés aux pressions :

- Les pressions appliquées lors de la **fabrication des matières premières plastiques** ; Notamment les émissions de GES, mais également les polluants toxiques, la surconsommation d'eau, et indirectement l'artificialisation liée à l'extraction du pétrole brut.
- Les **pressions appliquées lors de la fin de vie des big bag** ; Notamment la pollution plastique mais également l'usage des sols en cas de décharge et les émissions de GES.
- Les **émissions de gaz à effets de serres** sur les opérations directes, mais également les principaux fournisseurs de rang 1 (sous-traitants et transports & logistique)
- Les **pressions appliquées par la fabrication des palettes** pour le stockage et le transport des big bag.

DÉPENDANCES



Enjeux prioritaires liés aux dépendances :

- Les **dépendances aux services de protections contre les événements extrêmes** sur les opérations directes et les fournisseurs de rang 1 (sous-traitants et transport & logistique)
- Les **dépendances des clients aux services écosystémiques** : la perte de ces services peut entraîner des réductions ou arrêts d'activités qui se répercutent sur []
- Les **activités de traitement des déchets en aval** dépendent fortement des services écosystémiques. Cependant, [] n'est pas encore directement concerné par ces dépendances.
- Les **dépendances des activités de fabrication des palettes** utilisées pour le stockage et transport des big bag.

LES PRESSIONS - ZOOM SUR LES OPÉRATIONS DIRECTES

ZI de la Fiole, Rue Claude Boucher, 71450 Blanzay
Source : <https://remonterletemps.ign.fr/>



L'artificialisation liée au site de [] est négligeable vis-à-vis des principales causes d'artificialisation donc peu matériel.

Néanmoins, le changement d'usage des terres est la première cause d'érosion de la biodiversité et le site de [] participe à un maintien de l'artificialisation qui a eu lieu sur les 50 dernières années.

Agrandissement du bâtiment (zone de pelouse artificialisée) & renaturation d'une zone de terre battue en bassin de rétention, pelouse et potager



Parcelle agricole transformée en parcelle industrielle

Intitulé de l'action*	Objectifs SMART*	Indicateurs de suivi de l'action associés et valeur à date	Étapes de mise en œuvre	Moyens associés à l'action	Parties prenantes associées à l'action	Finalité de l'action	Nature de l'action proposée*	Facteur d'érosion concerné par l'action*	Contribution de l'action à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité III*
L'intitulé de votre action doit être précis et en lien avec les objectifs SMART de l'action.	Précisez ici objectifs SMART associés à votre action. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur la définition d'objectifs SMART dans le guide pour l'action.	Précisez ici les indicateurs que vous allez utiliser pour réaliser le suivi de l'action. Préciser également le niveau de départ sur l'indicateur choisi. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur la définition d'indicateurs dans le guide pour l'action.	Indiquez les différentes étapes à mener pour la mise en œuvre de votre action et leur phasage dans le temps.	Indiquez ici les moyens financiers, matériels et humains associés à l'action.	Précisez les parties prenantes internes (direction, service spécifique, responsable spécifique...) et externes (partenaires, fournisseurs, clients, voisin...) qui seront impliqués dans la mise en œuvre de l'action.	Décrivez ici la finalité de votre action, c'est-à-dire comment elle va permettre de répondre aux enjeux identifiés lors de l'état des lieux, notamment pour réduire vos impacts.	Renseignez ici la nature de l'action proposée en fonction des catégories décrites ci-dessus. Certaines actions peuvent apparaître comme transversales ou appartenir à plusieurs catégories, dans ce cas, inscrivez votre action dans la catégorie qui vous semble la plus pertinente.	Pour les actions cœur de métier, précisez ici le facteur d'érosion le plus concerné	Indiquez ici l'axe de la SNB auquel se rapporte votre action. Certaines actions peuvent apparaître comme transversales ou appartenir à plusieurs axes, dans ce cas, inscrivez votre action dans l'axe qui vous semble le plus pertinent.

LES PARTIES PRENANTES DE LA TABLE RONDE



Lise Madec
OFB



**Anatole Métais-
Grollier**
ADEME



Sandrine Noël
Louis Vuitton



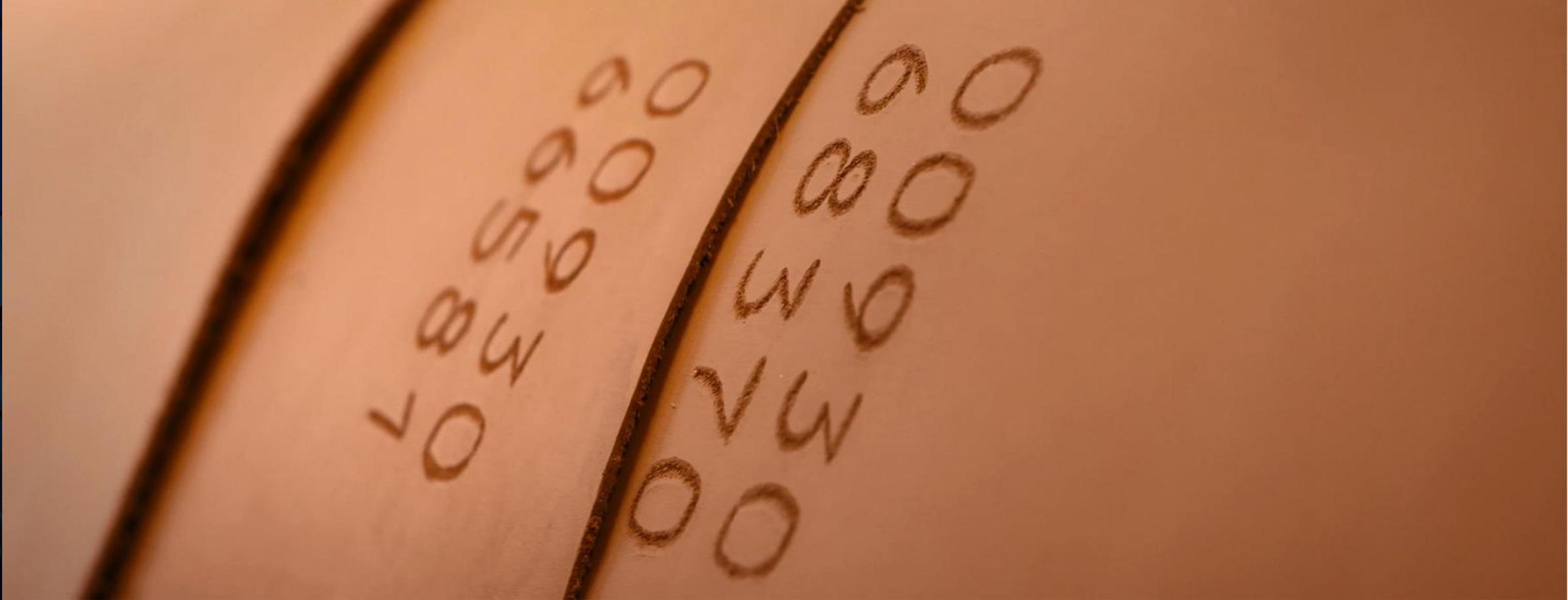
Garance Dumargne
Christian Louboutin



Enora Kergoat
BPI



Stéphane Piot
Pando by EBC



QUESTIONS – REPONSES

15 minutes



3^e JOURNÉE DE LA

MAROQUINERIE⁽⁺⁾ RESPONSABLE

Pause 15'

BIODIVERSITÉ
CSRD
DURABILITÉ
DÉCHETS
DE CUIR
DÉCARBONATION





TABLE RONDE SUR LA CSRD

11h15 - 12h30

LES PARTIES PRENANTES DE LA TABLE RONDE



Christelle Henry
Gainerie 91



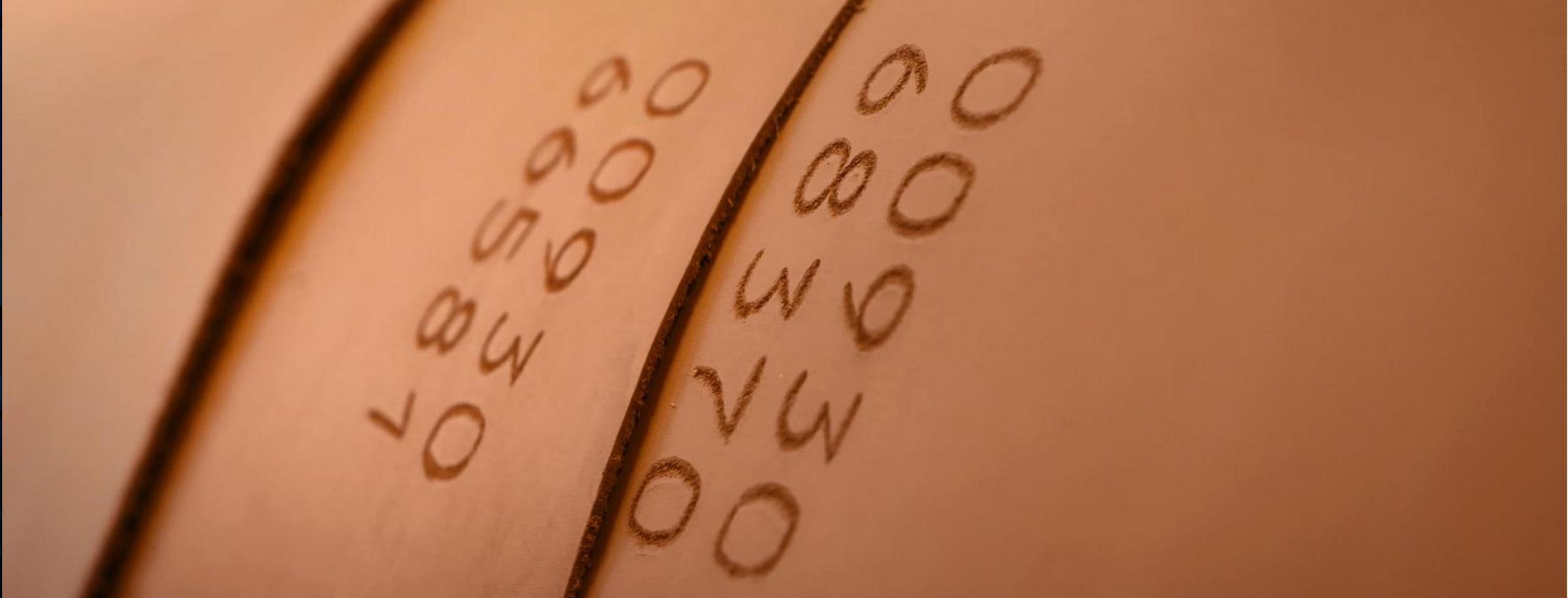
Coline Simon
CTC



Damien Pellé
SMCP



Stéphane Piot
Pando by EBC



BILAN DES PREMIERS RAPPORTS CSRD

Stéphane PIOT

LA CORPORATE SUSTAINABILITY REPORTING DIRECTIVE (CSRD)

QUELLE ARTICULATION AVEC LES AUTRES REGLEMENTATIONS ?



RAPPEL CSRD

VERS UNE HARMONISATION DU REPORTING RSE, AU MÊME NIVEAU QUE LE RAPPORT FINANCIER



DIRECTIVE



- Publiée en déc. 2022
- 2024 : 1^{er} exercice fiscal (vague 1*)



European Sustainability Reporting Standards

Normes transverses

- ESRS 1** – Principes généraux
- ESRS 2** – Communication générale (OBLIGATOIRE)

Environnement

- ESRS E1** – Changement climatique
- ESRS E2** – Pollution
- ESRS E3** – Ressources aquatiques et marines
- ESRS E4** – Biodiversité et écosystèmes
- ESRS E5** – Utilisation des ressources et économie circulaires

Social

- ESRS S1** – Effectifs de l'entreprise
- ESRS S2** – Travailleurs au sein de la chaîne de valeur
- ESRS S3** – Communautés affectées
- ESRS S4** – Consommateurs et utilisateurs finaux

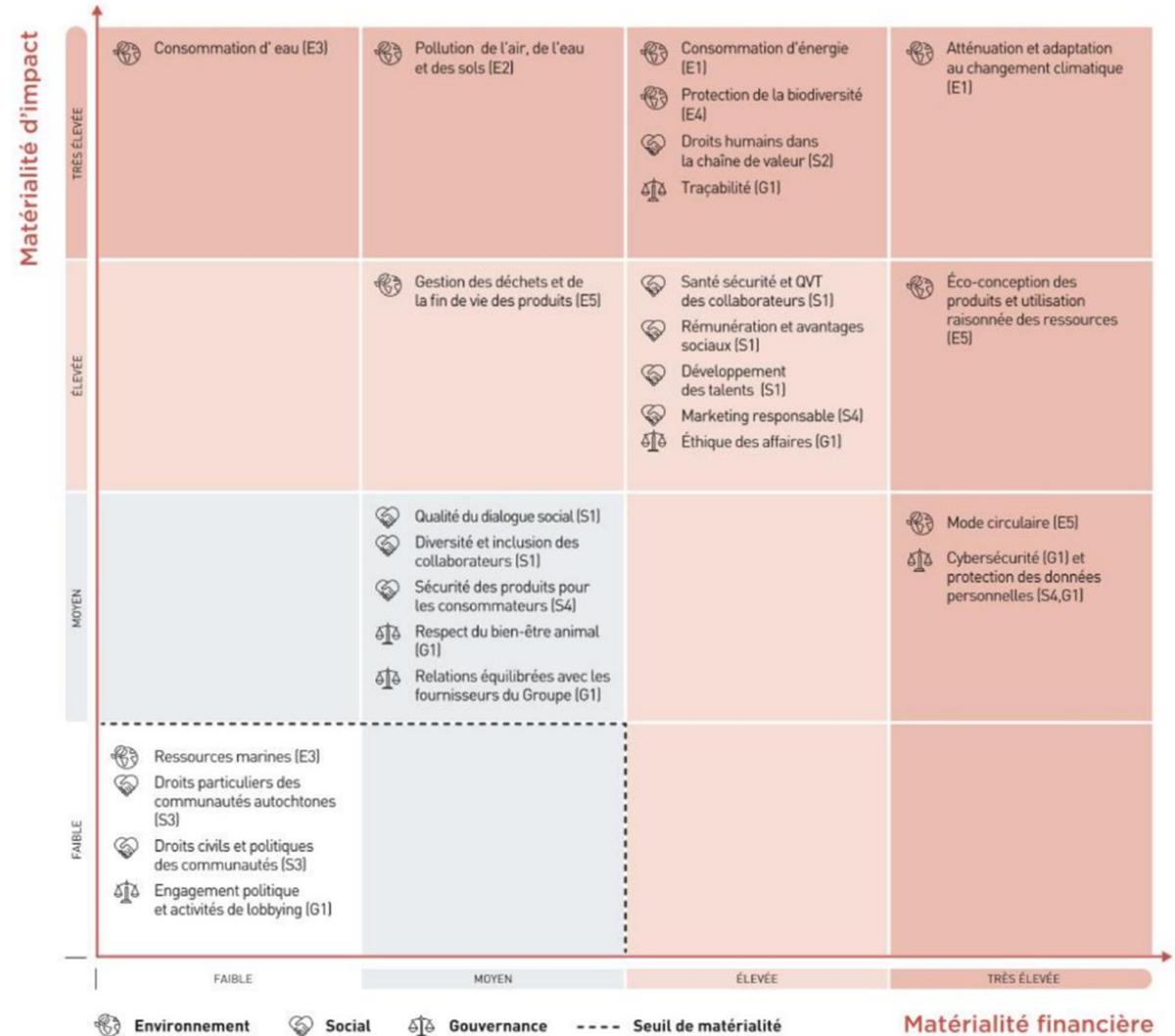
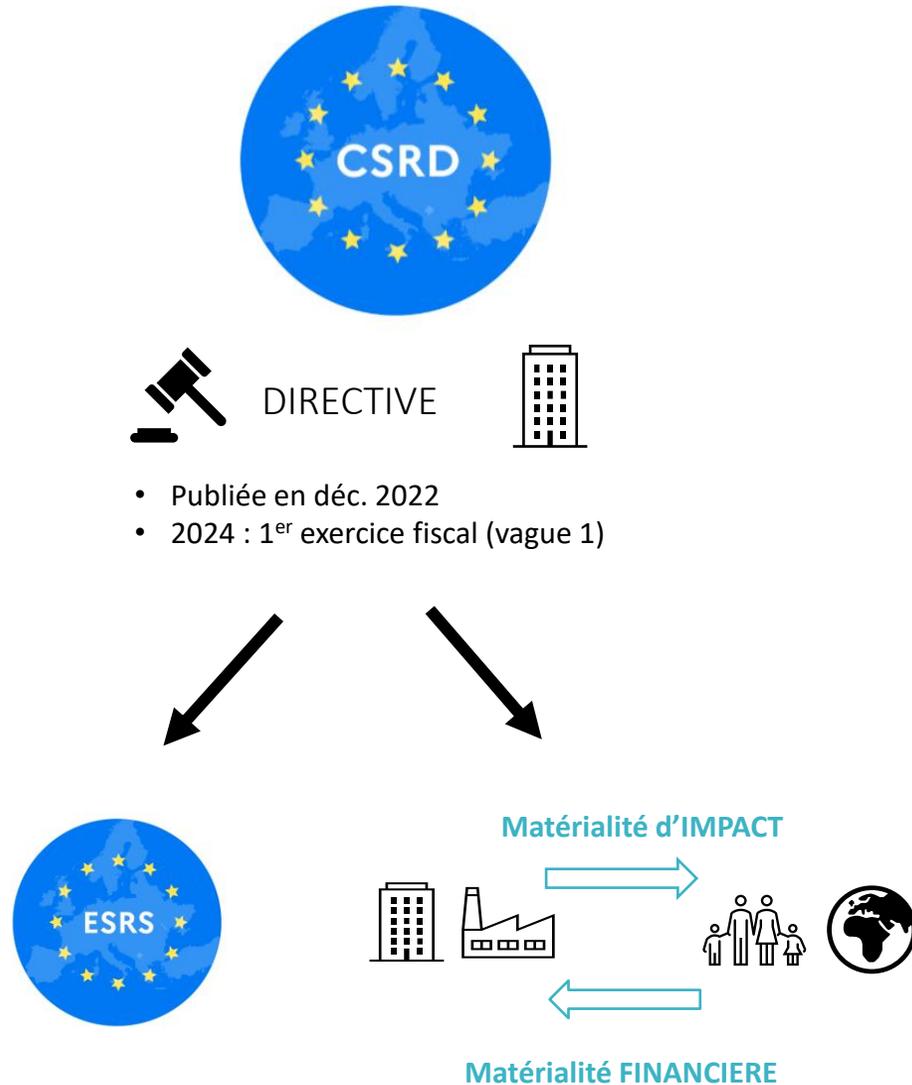
Gouvernance

- ESRS G1** – Conduite des affaires

* grandes entreprises UE et non-UE déjà concernées par la NFRD (OBLIGATOIRE) cotées sur un marché réglementé européen
 4500 salariés
 Bilan total : 25 M€ ou PCA net : 50 M€

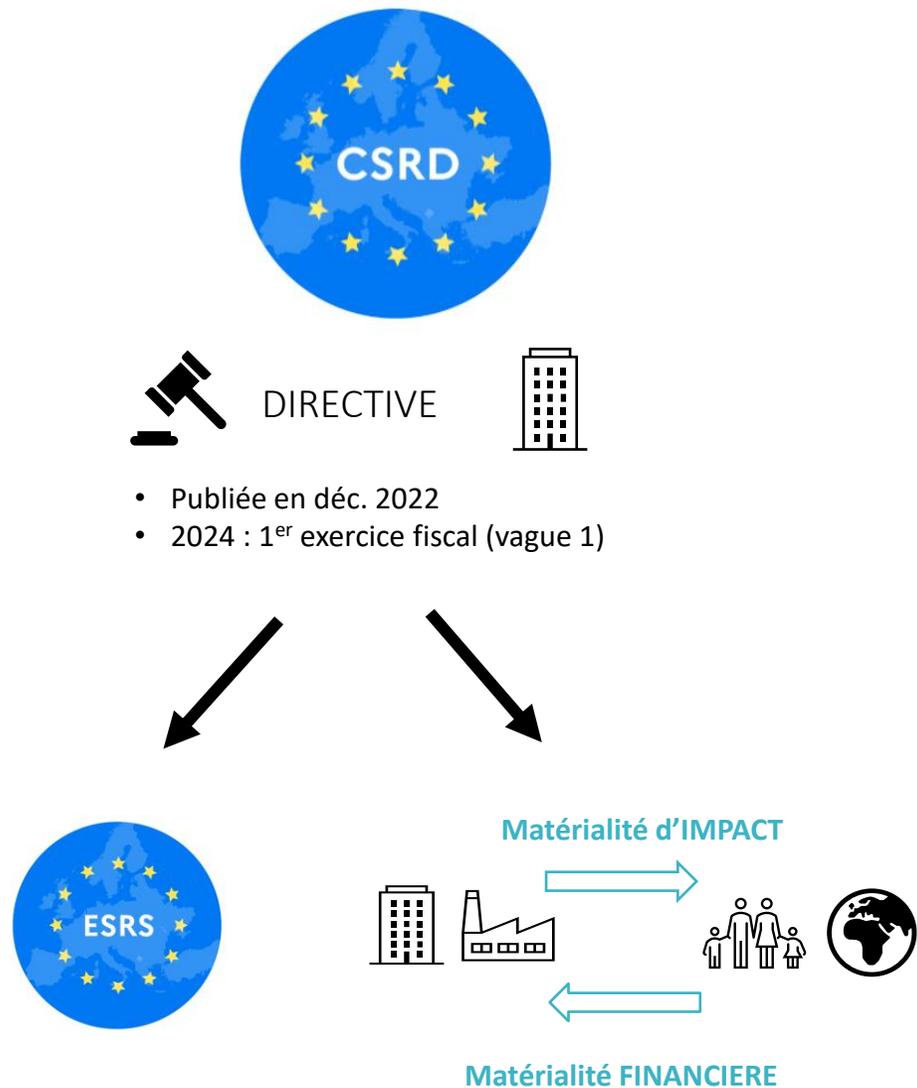
RAPPEL CSRD

VERS UNE HARMONISATION DU REPORTING RSE



RAPPEL CSRD

VERS UNE HARMONISATION DU REPORTING RSE



- Publiée en déc. 2022
- 2024 : 1^{er} exercice fiscal (vague 1)



Directive OMNIBUS 26 fév. 2025

Stop the clock avril 2025



Grandes entreprises UE

Projet Omnibus

- + de 1000 salariés ET
- CA ≥ 50M€
- ou bilan ≥ 25M€



Entreprises non UE

Projet Omnibus

- CA UE ≥ 450M€ ET
- une filiale dans le périmètre de la CSRD
- ou une succursale dans l'UE avec CA ≥ 50M€

Conseil de l'UE (30 juin) : + de 1000 salariés et CA 450M€

En attente position du Parlement fin 2025

PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITE

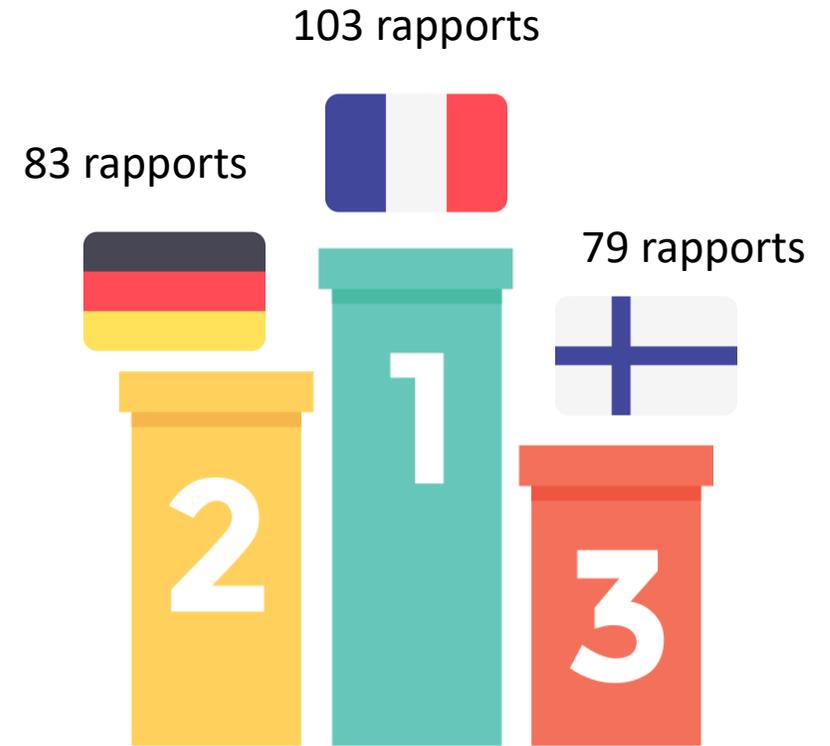
QUEL BILAN ?

EFRAG Analysis Reports

Search company...

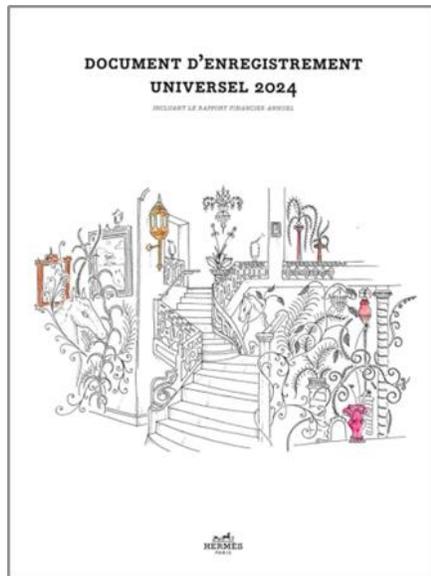
Company Name	Country	Report
74software	France	View Report
A Energi A/S	Norway	View Report
AP Moeller - Maersk A/S	Denmark	View Report
Aalberts N.V.	Netherlands	View Report
Ab Inbev	Belgium	View Report

656 rapports de durabilité analysés



PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITE

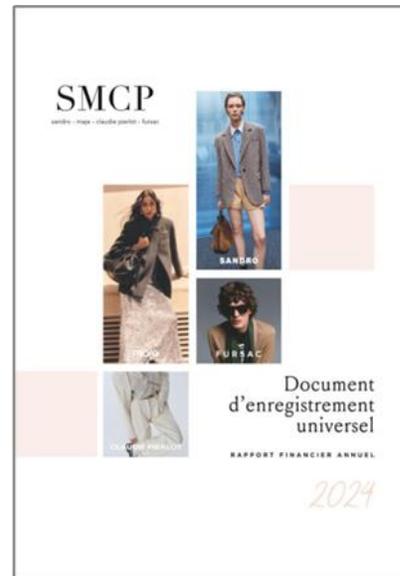
QUEL BILAN ? AVEC UN ZOOM SUR 5 ENTREPRISES



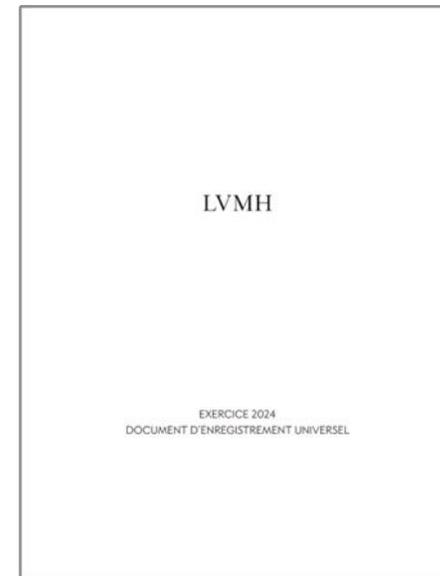
[Lien](#)



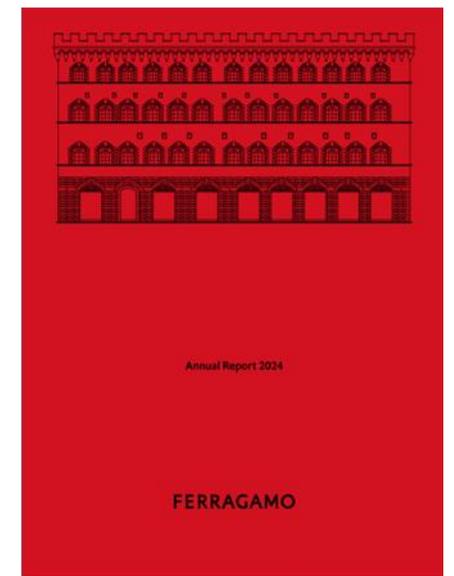
[Lien](#)



[Lien](#)



[Lien](#)



[Lien](#)

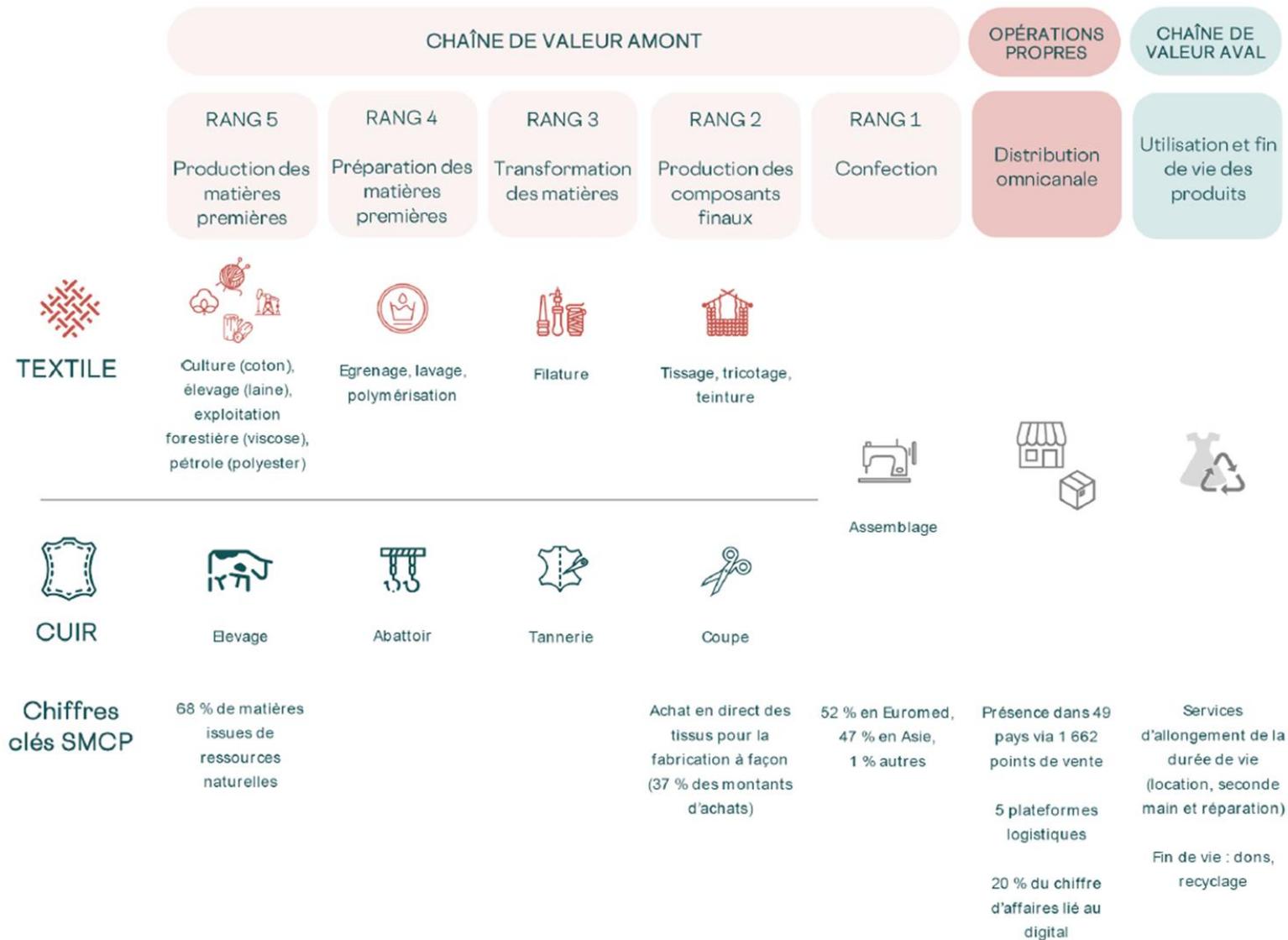
PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITE

QUEL BILAN ?

87%

Des entreprises ont détaillé leur chaîne de valeur

- PwC



Source : Rapport de durabilité 2025 – SMCP ([Lien](#))

PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITE

QUEL BILAN ?

87%

Des entreprises ont détaillé leur chaîne de valeur

-
PWC

CHAÎNE DE VALEUR D'HERMÈS

■ INTERNE ■ EXTERNE

SOURCING & TRANSFORMATION DE MATIÈRES

Fermes d'élevage de crocodiliens aux États-Unis et en Australie

Achats directs

Fournisseurs de matières et de composants provenant du monde entier répartis dans 98 filières d'approvisionnement regroupées en 5 macro-familles :

- animales (fibres et cuir) •
- végétales •
- synthétiques / artificielles •
- minérales •
- métalliques •

Achats indirects

Fournisseurs en France et dans le monde répartis en 38 catégories regroupées en 9 familles dont les principales sont :

- Communication •
- Informatique •
- Services Généraux •
- Transport & Logistique •
- Immobilier •

PRODUCTION / FABRICATION DE PRODUITS FINIS structurées selon les Métiers Hermès

Tanneries et Cuirs précieux

Sites de production + Fournisseurs & sous-traitants

Textile / Prêt-à-porter Femme et Homme

Sites de production + Façonniers

Maison

Sites de production + Fabricants

Accessoires

Chaussures, bijoux, gants...

Sites de production + Fabricants & sous-traitants

Parfum et Beauté

Sites de production + Fournisseurs & sous-traitants

Maroquinerie-Sellerie et Équitation

Sites de production + Façonniers

Internet des Objets (IDO)

Pièces Métalliques

Sites de production + Fournisseurs & sous-traitants

Horlogerie

Sites de production + Fournisseurs & sous-traitants

Cristalleries de Saint-Louis

Pulforcat

John Lobb

Ateliers Horizons

Petit h

Fonctions support groupe et entités locales

RH, Finance, Digital, Immobilier, Communication, Juridique, etc.

DISTRIBUTION EXCLUSIVE

Plateformes logistiques

E-Commerce

Magasins

France + Monaco

15 succursales + 12 concessionnaires

Europe (hors France)

56 succursales + 12 concessionnaires

Amériques

51 succursales + 8 concessionnaires

Asie-Pacifique

105 succursales + 25 concessionnaires

Proche-Orient et Moyen-Orient

3 succursales + 6 concessionnaires

PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITE

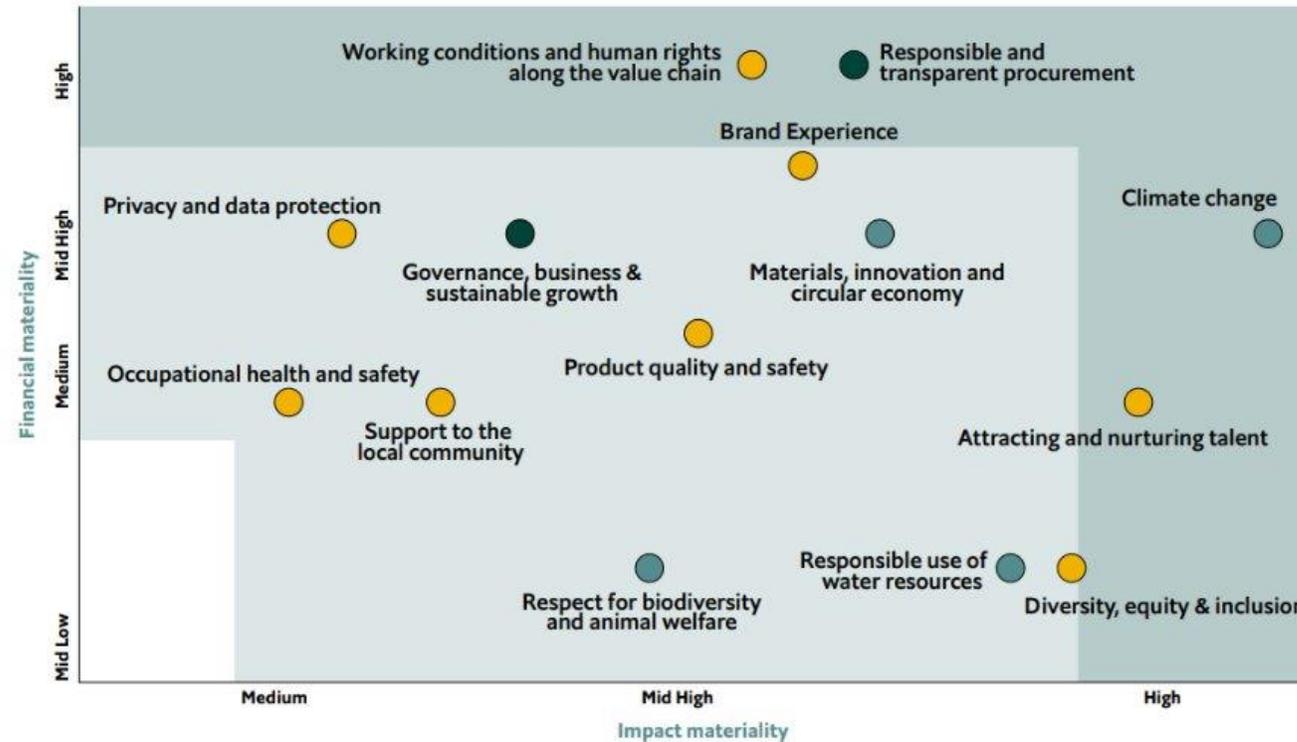
QUEL BILAN ?

1/3

Des entreprises ont communiqué leur matrice de double matérialité

Des entreprises ont détaillé leur chaîne de valeur

-
PwC



Legend: Thematic areas

● Social ● Governance ● Environment

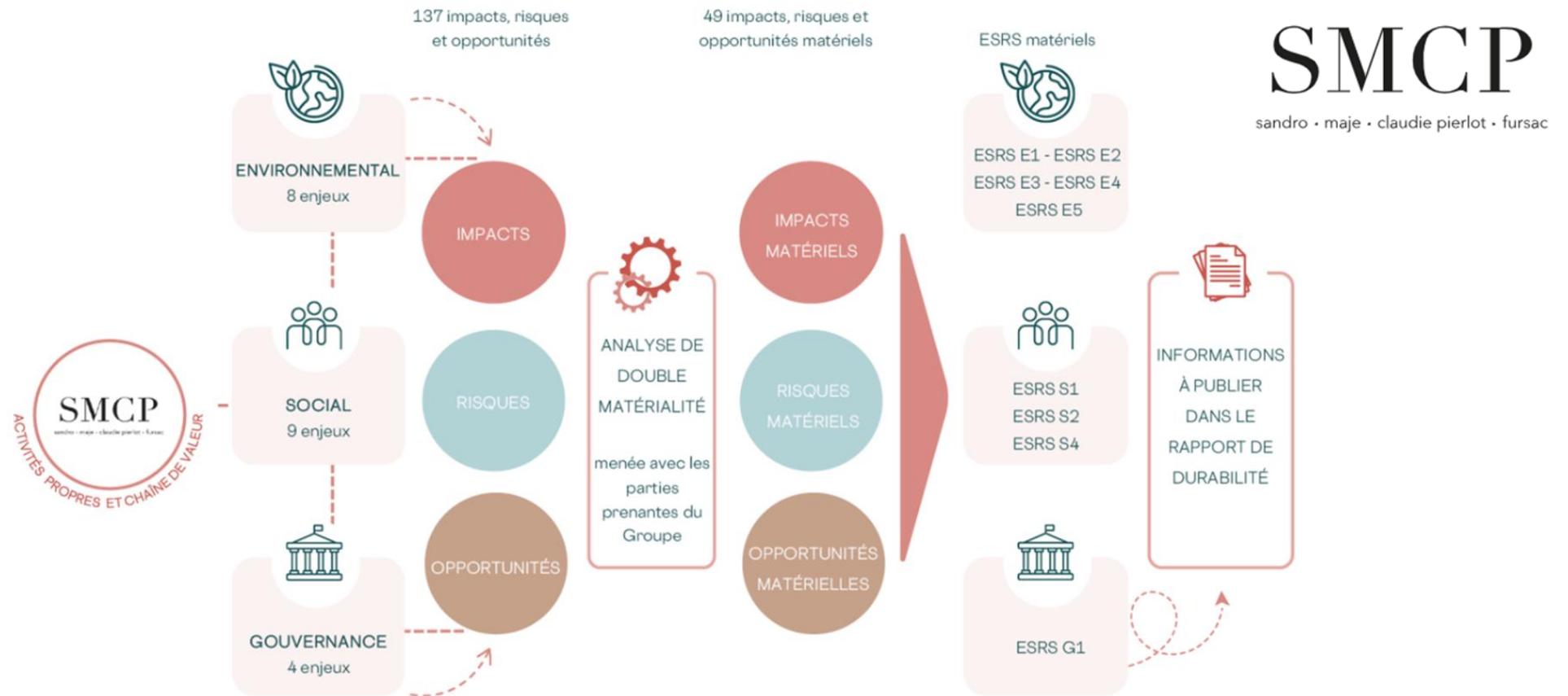
FERRAGAMO

Source : Rapport de durabilité 2025 – Ferragamo ([Lien](#))

PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITE

QUEL BILAN ?

Rappel : quel lien entre la Matrice de double Matérialité et les Impacts, Risques et Opportunités (IRO)



SMCP
sandro • maje • claudie pierlot • fursac

PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITE

QUEL BILAN ?

5 à 130

IROs (Impacts, Risques et Opportunités) formulés avec beaucoup d'hétérogénéité - PwC

	IROs matériels	Impacts -	Impacts +	Risque	Opportunité
Hermès	38	24	7	5	2
Kering	79	26	20	24	9
LVMH	35	16	7	9	3
SMCP	49	22	2	24	1
FERRAGAMO	68	24	9	28	7
Moyenne	54	22	9	18	4

PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITE

QUEL BILAN ?

Ferragamo topics	IROs	IRO description	Time horizon	Nature	Type	Type of contribution	Nature of activities/ Business relationships	Phase of the value chain
	Impact	Depletion of virgin raw materials used to make products and packaging materials (e.g. cotton, fabrics derived from plastic, etc.)	Short-term		Current	Directly caused by the Group; Directly connected through a business relationship	Suppliers	In the upstream phase and in its own operations
	Impact	Creation of positive impacts through the recycling and reuse of waste materials or by-products for making new products	Medium		Potential	Directly caused by the Group; Directly connected through a business relationship	Contractors; Consumers	Throughout the value chain and in its own operations
	Impact	Environmental impacts related to the production of hazardous and non-hazardous waste during manufacturing	Short-term		Current	Directly connected through a business relationship	Suppliers	In the upstream phase and in its own operations
Materials, innovation and circular economy	Impact	Creation of positive impacts through the adoption of Circular Economy approaches related to the end-of-life of the products sold (e.g. closed-loop, remanufacturing, etc.)	Medium		Potential	Directly caused by the Group	-	In its own operations and in the downstream phase
	Risk	Economic and reputational damage caused by failure to consider life cycle issues throughout the value chain, with a lack of control over practices such as incineration	Long-term			-	-	In the upstream phase and in its own operations
	Risk	Unavailability of raw materials	Long-term			-	-	Upstream
	Opportunity	Development of new services and products through innovation and research and development, which can lead to increased revenues through new solutions to adaptation needs	Medium			-	-	Own operations

FERRAGAMO

Source : Rapport de durabilité 2025 – Ferragamo ([Lien](#))

PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITE

QUEL BILAN ?

IMPACTS DES ACTIVITÉS DE SMCP SUR LA POLLUTION

Niveau d'importance de la catégorie dans les pollutions générées par l'activité de SMCP



ESRS E2

Pollutions		Matières premières					Transformation	Transport	Magasins	Utilisation et fin de vie
		Pétrole*	Bois**	Coton	Laine	Cuir				
Pollution de l'eau	Eutrophisation eau douce	Très faible	Très faible	Modéré	Élevé	Élevé	Élevé	Très faible	Modéré	Modéré
	Eutrophisation eau marine	Très faible	Très faible	Modéré	Élevé	Élevé	Modéré	Très faible	Très faible	Très faible
	Ecotoxicité	Très faible	Modéré	Très faible	Élevé	Élevé	Modéré	Très faible	Très faible	Très faible
	Microfibres plastique	Modéré	N/A	N/A	N/A	N/A	Modéré	N/A	N/A	Élevé
Pollution de l'air	Acidification	Modéré	Très faible	Modéré	Élevé	Élevé	Modéré	Très faible	Très faible	Très faible
	Particules fines	Modéré	Modéré	Modéré	Élevé	Élevé	Élevé	Très faible	Très faible	Très faible
	Formation d'ozone photochimique	Modéré	Modéré	Modéré	Élevé	Modéré	Élevé	Élevé	Modéré	Modéré
Pollution des sols	Eutrophisation terrestre	Très faible	Très faible	Très faible	Élevé	Modéré	Modéré	Très faible	Très faible	Très faible

SMCP

sandro • maje • claudie pierlot • fursac

PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITE

QUEL BILAN ?

25%

Des entreprises ont publié des informations additionnelles - PwC

Environnement

ESRS E2 – Pollution

+ **Pollution lumineuse et sonore**

ESRS E5 – Utilisation des ressources et économie circulaires

+ **Durabilité des produits**

+ **Circularité de l'offre**

Social

ESRS S1 – Effectifs de l'entreprise

+ **Maintien et développement du savoir-faire**

+ **Attraction et rétention des talents**

ESRS S3 – Communautés affectées

+ **Ancrage territoriale et dynamique des territoires**

+ **Promotion des droits de la femme dans la société**

ESRS S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux

+ **Innovation responsable**

Gouvernance

ESRS G1 – Conduite des affaires

+ **Propriété intellectuelle**

+ **Traçabilité**

+ **Image clients**

PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITE

QUEL BILAN en synthèse ?

42%

Des rapports CSRD publiés (fin avril 2025) étaient volontaires

1/3

Des états de durabilité plus volumineux que la DPEF

87%

Des entreprises ont détaillé leur chaîne de valeur

5 à 130

IROs formulés avec beaucoup d'hétérogénéité

25%

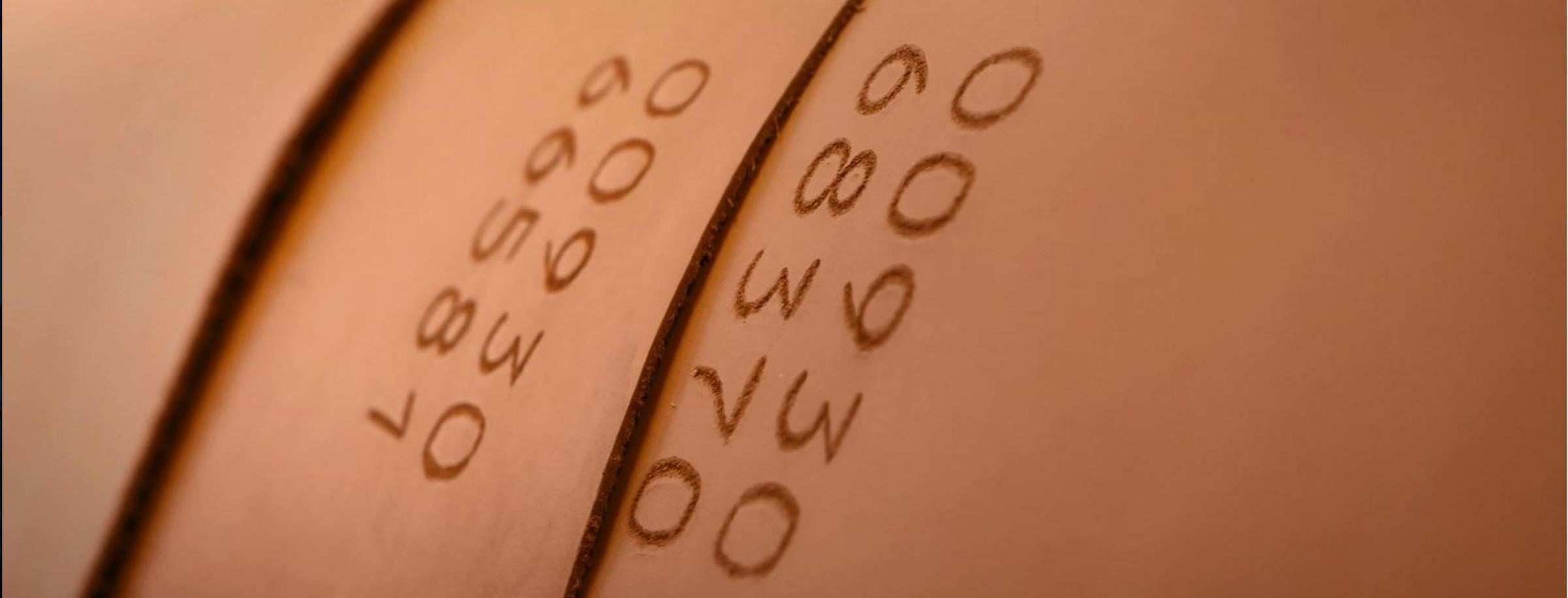
Des entreprises ont publié des informations additionnelles

1/3

Des entreprises ont présenté une matrice de matérialité (non requise)

Podium ESRS





ACCOMPAGNEMENT À LA CSRD

Projet collectif WeCount x CTC

PROJET COLLECTIF CSRD **WE**COUNT

QUELLES ENTREPRISES PARTICIPANTES ?

Les participants au groupe de travail (14)



CAMILLE
FOURNET
PARIS



Groupe
HOFICA fleurus GROUPE



9 maroquiniers



GROUPE ROYER

eram



3 chausseurs

ROSTAING[®]

1 gantier

TANNERIES
ROUX
— 1803

1 tanneur

QUEL OBJECTIFS ?

1

Accompagner les entreprises de la 2ème vague

2

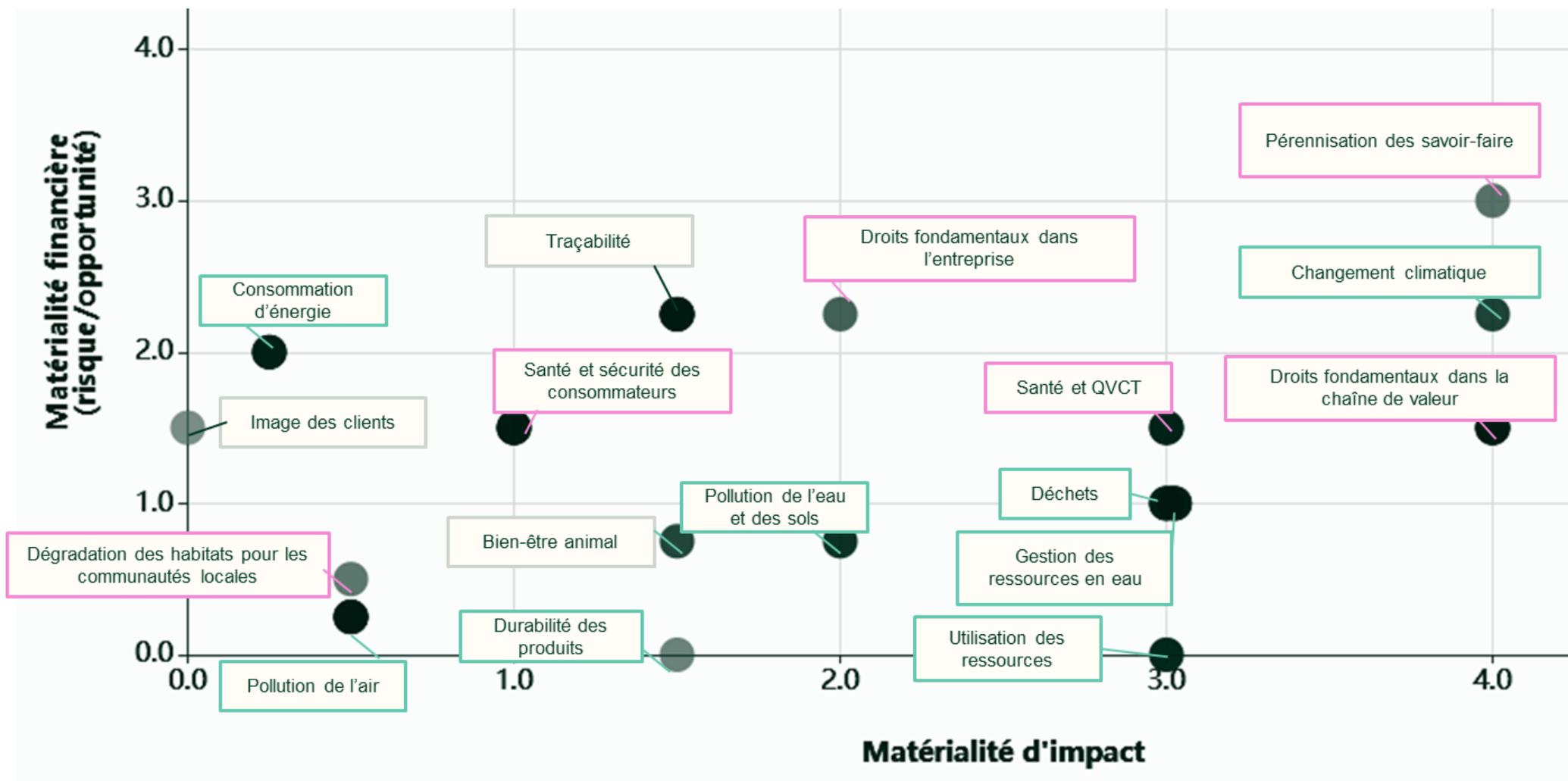
Accompagner les entreprises sollicitées par leurs donneurs d'ordres ou souhaitant suivre volontairement la CSRD

3

Proposer une méthodologie et des outils clés en main pour la filière cuir

PROJET COLLECTIF CSRD **WE**COUNT CTC

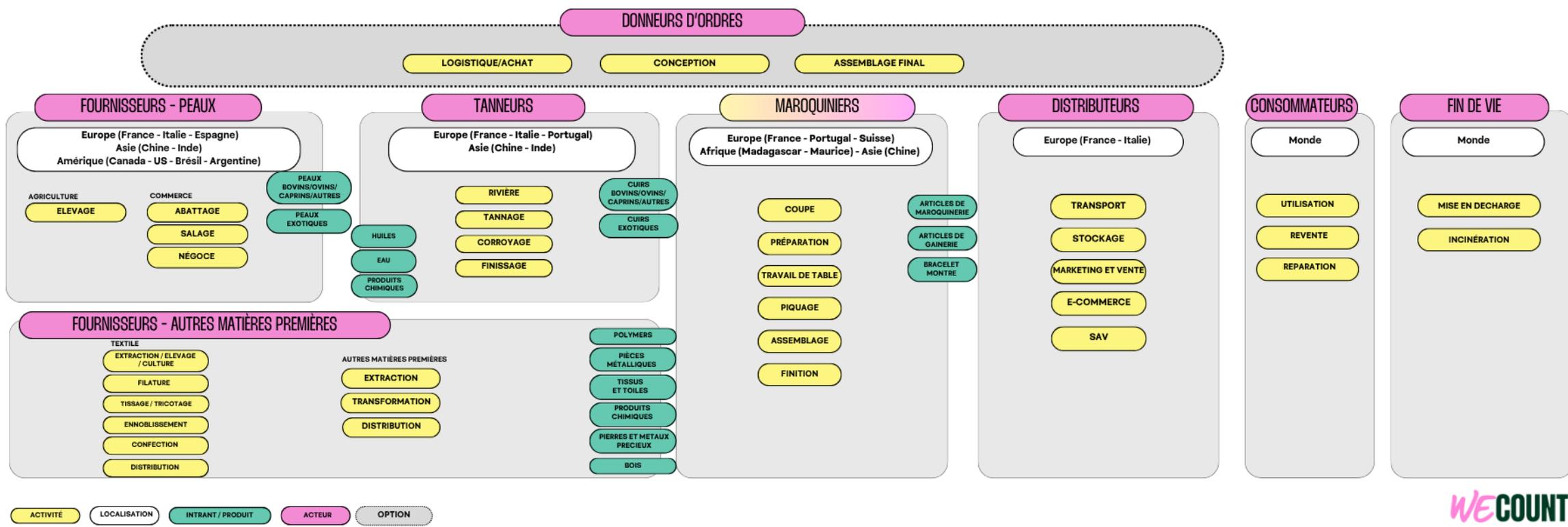
QUELLE MATRICE DE DOUBLE MATERIALITE POUR LE SECTEUR ?



Source : Article CTC Entreprises – Wecount x CTC ([Lien](#))

PROJET COLLECTIF CSRD **WE**COUNT

QUELLE CHAÎNE DE VALEUR POUR LE SECTEUR ?



Chaîne de valeur

Source : Article CTC Entreprises – Wecount x CTC ([Lien](#))

D'AUTRES OUTILS !

Contenu du guide

Ce guide revient sur le contexte réglementaire de la CSRD et les différentes étapes de mise en conformité. Il met également l'accent sur le processus d'analyse de double matérialité pour ces secteurs en détaillant : la méthode suivie, les livrables à chaque étape ainsi que la marche à suivre pour se l'approprier. Quelques éléments pour lire ce guide :

LA METHODE

Pour les étapes d'analyse de double matérialité, les points méthodologiques de la CSRD et les choix établis dans le cadre de l'accompagnement sont matérialisés par le symbole ci-dessous afin que le lecteur puisse se les approprier.



Comment s'approprier la méthode ?
Des conseils pour adapter la méthode à votre situation



LES LIVRABLES PAR METIER

Les livrables à disposition des entreprises membres CTC

- Des chaînes de valeur éditables
- Une liste des parties prenantes et des sujets sur lesquels les consulter
- Des listes d'enjeux ESG
- Des listes d'IROs par enjeu avec leur cotation
- Des matrices de double matérialité par métier
- Un guide méthodologique (Objet de ce document)

Les livrables sont consultables en annexe de ce document et organisés par métier



LES METIERS

Les informations qui concernent spécifiquement un des métiers de la filière cuir sont indiquées de la sorte :

Chaussure - Ganterie



Maroquinerie - Gainerie - Bracelet montre



Tannerie - Mégisserie



PARTIES

- Cadre réglementaire
- Cadrage projet
- Analyse de double matérialité
- Collecte données ESG
- Rapport et audit
- Annexes métiers

D'AUTRES OUTILS !

DESCRIPTION DES IROs												
ESRS	Enjeu	Type	Description de l'IRO	Thématique concernée								
E1	Changement climatique	Impact Négatif potentiel	Utilisation excessive d'eau pour les opérations de l'entreprise dans des régions sujettes à des sécheresses croissantes.	Changement climatique								
COTATION												
ESRS	Enjeu	Type	Description de l'IRO						SCORE			
				Ampleur	Portée	Rémediabilité	Probabilité d'occurrence	Contextualisation	Justification Modification de la cotation	Formule Max	Formule Moyenne	
E1	Changement climatique	Risque	Arrêt de prod. difficulté dérèglement									
E1	Changement climatique	Risque	Réduction de qualité ou la c	2 - Moyenne	2 - Moyenne	2 - Difficile à remédier ou à moyen terme	3 - Très Probable	A moyen/long terme, l'ampleur et la probabilité de cet impact sont susceptibles d'augmenter.			1,50	1,50
E1	Changement climatique	Risque	Augmentation	2 - Moyenne			4 - Avéré	Risque variant selon les zones géographiques de production (disponibilité locale et forte pression ressource). Outil : https://www.cdp.net/en/disclose/question-bank/water-security/water-watch			2,00	2,00
				1 - Basse / Minimale			4 - Avéré	Ampleur diminué suite aux retours des entretiens des parties prenantes : les matières premières et les coûts liés à celles-ci, sont assumés en aval de la chaîne de valeur.			1,00	1,00
				1 - Basse / Minimale			1 - Peu probable	Non évalué lors des groupes de travail. Non couvert par des normes sectorielles. Ampleur et probabilité à définir par l'entreprise.			0,25	0,25

FONCTIONNEMENT

- Matérialité d'impact et matérialité financière
- IROs par métier et cotation associée
- Matrice de double matérialité par métier

Listes d'enjeux et d'IROs

Source : Article CTC Entreprises – Wecount x CTC ([Lien](#))

LES PARTIES PRENANTES DE LA TABLE RONDE



Christelle Henry
Gainerie 91



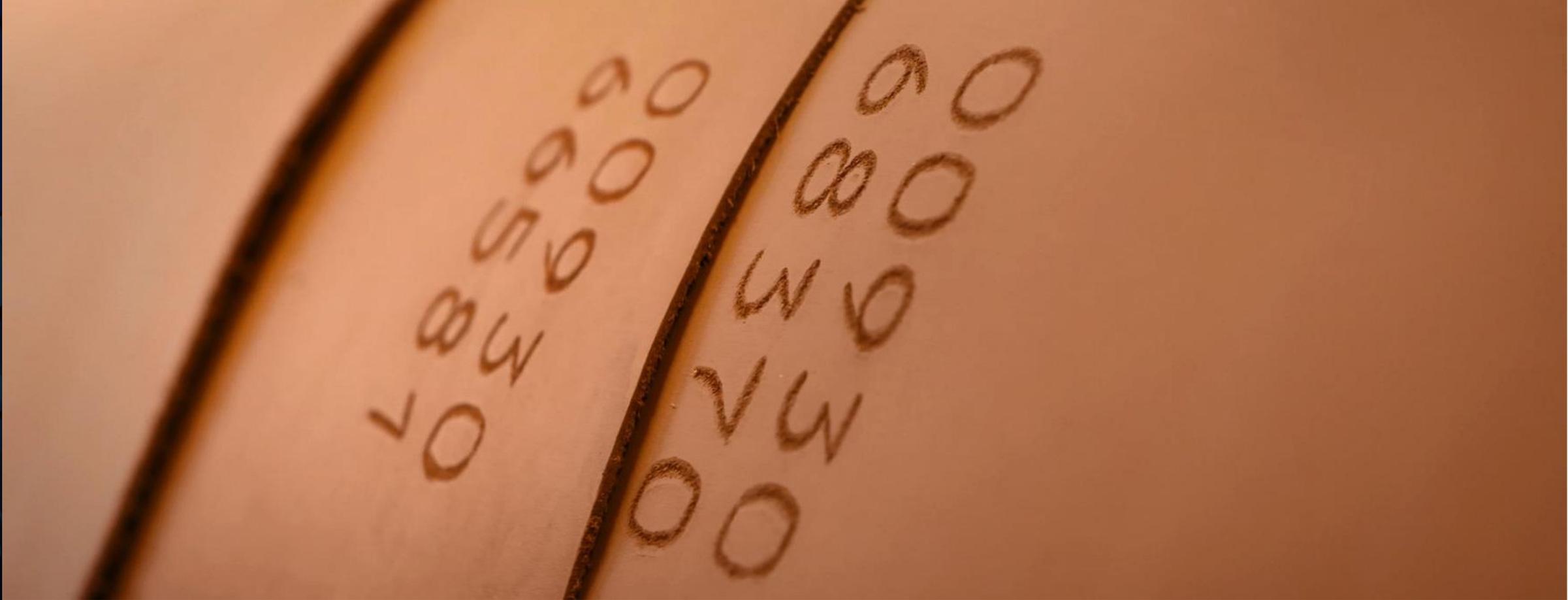
Coline Simon
CTC



Damien Pellé
SMCP



Stéphane Piot
Pando by EBC



QUESTIONS – REPONSES

15 minutes



PROSPECTIVES

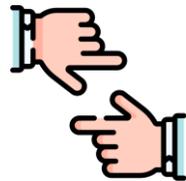
Zoom sur la VSME : comprendre la norme volontaire pour les PME

PROSPECTIVES

ZOOM SUR LA VSME : COMPRENDRE LA NORME VOLONTAIRE POUR LES PME

POURQUOI ?

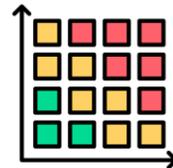
- **Informer** les parties prenantes et les investisseurs
- **Améliorer** la performance durable de l'entreprise
- **Contribuer** à une économie durable et plus inclusive



Un cadre



Voluntary Sustainability reporting standard for non listed SMEs (**VSME**)



Une matrice en complément



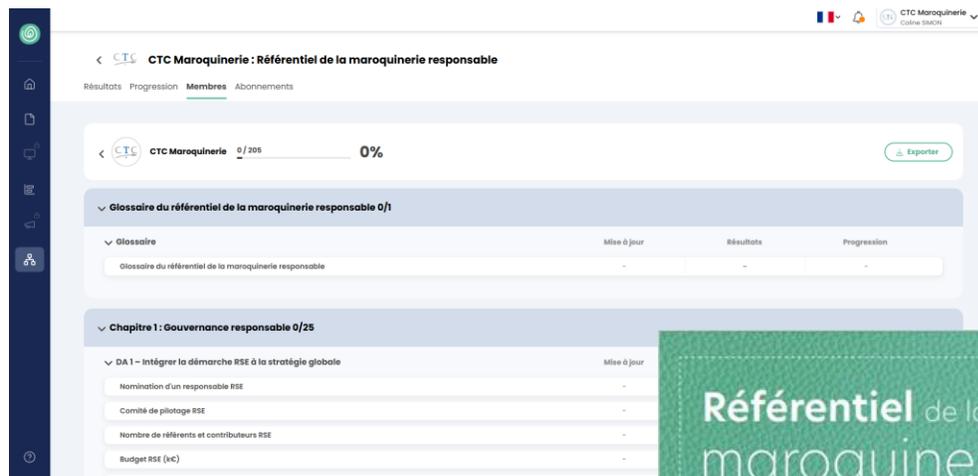
Un reporting volontaire pour vos clients

COMMENT ?

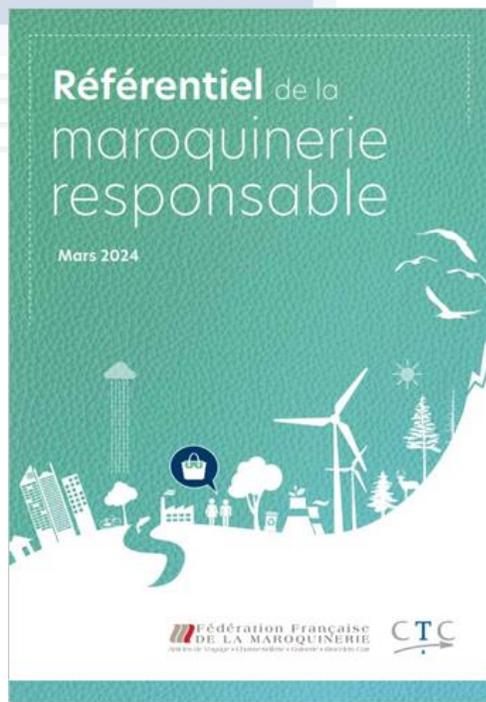
- **Module de base** : données pour structurer son reporting ESG
- **Module complet** : informations narratives sur les politiques et mises en place d'objectifs de l'entreprise

PROSPECTIVES

REJOIGNEZ LE GROUPE DE TRAVAIL RSE FFM x CTC !



[Lien](#)



[Lien](#)

Rejoignez-nous en complétant le questionnaire de satisfaction ([Lien](#)) !





3^e JOURNÉE DE LA

MAROQUINERIE⁽⁺⁾ RESPONSABLE

Déjeuner
Reprise à 14h



UN GRAND MERCI À TOUS !

Pour que votre avis compte,
complétez le questionnaire de
satisfaction ([Lien](#))





ATELIERS CSRD

14h00 - 15h30

ATELIERS CSRD

LES OBJECTIFS

1

Apprendre à décrypter un rapport de durabilité

2

Identifier et analyser des données clés impactant la chaîne de valeur

3

Repérer et adopter de bonnes pratiques en entreprise

ATELIERS CSRD

LES CONSIGNES

Atelier en 3 étapes :

- **ETAPE 1** – Identifier et rechercher des données ESG (10 minutes)
- **ETAPE 2** – Comment collecter les données ESG ? (45 minutes)
- **ETAPE 3** – Restitution de l'étape 1 par Stéphane Piot (10mn) et de l'étape 2 par chaque groupe dans l'amphithéâtre (7 minutes / groupe)



[Lien](#)



[Lien](#)



[Lien](#)



[Lien](#)

ATELIERS CSRD

VOS ANIMATEURS



Amélie Roussel
CTC

Salle 2.06
Ruban bleu



Béatrice Rozada
Pando by EBC

Salle 2.07
Ruban blanc



Coline Simon
CTC

Salle 2.10
Ruban vert



Stéphane Piot
Pando by EBC

Amphithéâtre
Ruban rouge

ATELIERS CSRD

ETAPE 3 – Restitution dans l'amphithéâtre (étape 1)



ATELIERS CSRD

LA RESTITUTION

ETAPE 1 – Identifier et rechercher des données ESG

Les entreprises doivent intégrer au sein d'une **section distincte** de leur rapport de gestion (DEU) des informations en matière de durabilité ou publier un état de durabilité.

Ces informations **décrivent les impacts** de l'entreprise sur l'environnement et la société ainsi que la manière dont les enjeux de durabilité affectent l'entreprise.

La **structuration du plan** (informations générales, environnementales, sociales puis de gouvernance) est requise par la norme ESRS

Le contenu des informations divulguées est le résultat de l'analyse de double matérialité qui a permis de déterminer les **enjeux matériels** de l'entreprise.



SOMMAIRE

	MESSAGE DE LA GÉRANCE	5		
	FAITS MARQUANTS 2024	6		
1	PRÉSENTATION DU GROUPE ET DES RÉSULTATS	9	RFA	5
	1.1 Six générations d'artisans	10		5.1 Compte de résultat consolidé
	1.2 Gouvernance du groupe	13		5.2 État du résultat global consolidé
	1.3 Stratégie	14		5.3 Bilan consolidé
	1.4 Organigramme simplifié et implantations du groupe	17		5.4 État de variation des capitaux propres c
IA	1.5 Chiffres clés financiers et extra-financiers	24		5.5 État des flux de trésorerie consolidés
IA	1.6 Chiffre d'affaires et activité par métier	27		5.6 Annexe aux comptes consolidés
IA	1.7 Chiffre d'affaires et activité par zone géographique	36		5.7 Rapport des Commissaires aux compte les comptes consolidés
IA	1.8 Commentaires sur les comptes consolidés	40		
IA	1.9 Événements importants intervenus depuis la fin de l'exercice	41	RFA	6
IA	1.10 Perspectives	42		COMPTES SOCIAUX
	1.11 Fondation d'entreprise	44		6.1 Compte de résultat
				6.2 Bilan
				6.3 Variation des capitaux propres
				6.4 Tableau des flux de trésorerie
				6.5 Annexe aux états financiers
				6.6 Rapport des Commissaires aux compte les comptes annuels
				6.7 Tableau des résultats des cinq dernières
				6.8 Informations relatives aux délais de pai
				6.9 Autres informations sur les comptes soi
2	RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE ET PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	47		7
	2.1 Informations en matière de durabilité	48		INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL
	2.2 Rapport de certification des informations en matière de Durabilité	196		7.1 Présentation d'Hermès International
	2.3 Devoir de vigilance	201		7.2 Renseignements sur le capital et l'actio
	2.4 Tables de correspondance et informations complémentaires	204		7.3 Politique de dividendes
				7.4 Informations boursières
				7.5 Information des actionnaires
3	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	223	RFA	8
IA	Rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise	225		ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 30 AVRIL 2025
	3.1 Code de gouvernement d'entreprise de la société	225		8.1 Ordre du jour
	3.2 Une gouvernance ambitieuse et équilibrée	229		8.2 Exposé des motifs et projets de résolutio
	3.3 Organes d'administration et de direction	232		8.3 Rapport du Conseil de surveillance à l' générale mixte du 30 avril 2025
	3.4 Organisation du Conseil de surveillance	243		8.4 Rapports des Commissaires aux compt
	3.5 Fonctionnement du Conseil de surveillance	281		
	3.6 Comités spécialisés	291		
	3.7 Évaluation du Conseil de surveillance et des comités	299		
	3.8 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	302		
	3.9 Autres informations	324		
	3.10 Autres informations relevant du rapport de la Gérance	330		
4	FACTEURS ET GESTION DES RISQUES	333		9
IA	4.1 Facteurs de risque	334	RFA	INFORMATIONS COMPLÉMENTA
	4.2 Politique d'assurance et couverture des risques	357		9.1 Personnes responsables du document d universel
	4.3 Gestion des risques, contrôle interne et audit interne	358	RFA	9.2 Responsables du contrôle des comptes
				9.3 Consultation des informations règleme
				9.4 Informations incluses par référence
				9.5 Tables de concordance
				9.6 Glossaire

RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE ET PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

2.1 INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

- 2.1.1 Informations générales (ESRS2)
- 2.1.2 Responsabilité environnementale (dont taxonomie)
 - 2.1.2.1 Changement climatique (ESRS E1)
 - 2.1.2.2 Pollution (ESRS E2)
 - 2.1.2.3 Ressources aquatiques et marines (ESRS E3)
 - 2.1.2.4 Biodiversité et écosystèmes (ESRS E4)
 - 2.1.2.5 Utilisation des ressources et économie circulaire (ESRS E5)
 - 2.1.2.6 Taxonomie
- 2.1.3 Responsabilité sociale
 - 2.1.3.1 Effectifs propres (ESRS S1)
 - 2.1.3.2 Travailleurs dans la chaîne de valeur (ESRS S2)
 - 2.1.3.3 Communautés affectées (ESRS S3)
 - 2.1.3.4 Consommateurs et utilisateurs finaux (ESRS S4)
- 2.1.4 Responsabilité en matière de gouvernance (ESRS G1)

2.2 RAPPORT DE CERTIFICATION DES INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

2.3 DEVOIR DE VIGILANCE

2.4 TABLES DE CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

2 RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE ET PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE - INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

2.1.4 RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE (ESRS G1)

Rôles des organes d'administration, de gestion et de surveillance (ESRS 2 GOV1)

La conduite des affaires étant une partie intégrante de la durabilité du modèle d'affaires d'Hermès, les informations relatives aux rôles des organes d'administration, de gestion et de surveillance et à leurs expertises sont présentées au sein de la norme ESRS 2, au sein du présent document.

2.1.4.1 Description des procédures d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels identifiés (ESRS 2 IRO1)

Le processus de réalisation de l'analyse de double matérialité et d'identification des impacts, risques et opportunités, est détaillé au § 2.1.1.3 « Description des procédures d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités importants » et § 2.1.1.4 « Cadre de la gestion des risques du groupe ».

Comme détaillé aux § 2.1.1.5 « Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur » et § 2.1.1.6 « Impacts, risques et opportunités et leur interaction avec la stratégie et le modèle économique », la feuille de route de développement durable et le modèle d'affaires d'Hermès intègrent des considérations en lien avec la conduite des affaires. Dans le cas précis de cet ESRS, un sous-thème non matériel a été identifié :

- Dialogue politique et activités de lobbying : cette non-matérialité est justifiée par des activités de lobbying très limitées.

Par ailleurs, compte tenu du fait que des impacts négatifs relatifs aux travailleurs de la chaîne de valeur ont été identifiés dans le cadre de l'ESRS S2, les politiques, actions et cibles relatives à l'accompagnement des fournisseurs et à la transformation positive de la chaîne de valeur sont bien présentées, à la § 2.1.3.2. Les IRO relatifs à l'accompagnement des fournisseurs, compte tenu de leur rattachement à la norme G1, sont néanmoins bien décrits ci-après.

Intitulé IRO	Nature de l'IRO	Périmètre	Horizon de temps	Potentialité des impacts	Politiques
LA PLANÈTE					
Environnement					
Filières d'approvisionnement responsables					
22	Impact des pratiques du groupe et sa chaîne de valeur sur la bien-être animale	Impact négatif	Chaîne de valeur amont	Tous horizons temporels	Réelle Politique Bien-être animal Briefs filières
23	Risque d'atteinte à l'image du groupe lié au bien-être animal	Risque	Chaîne de valeur amont	Tous horizons temporels	Certifications



Document
d'enregistrement
universel

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2024

Sommaire

Modèle d'affaires		4	5 Analyse de l'activité et perspectives RFA		239
1 Le Groupe et ses activités	7	5.1 Faits marquants		240	
1.1 Histoire	8	5.2 Analyse de l'activité et des résultats consolidés		241	
1.2 Activités	9	5.3 Cash-flow et flux de trésorerie		249	
1.3 Le marché du prêt-à-porter et des accessoires	22	5.4 Structure financière		252	
1.4 Forces et atouts concurrentiels du Groupe	24	5.5 Perspectives		256	
1.5 Axes stratégiques	29	6 États financiers RFA		259	
1.6 Organigramme	32	6.1 Comptes consolidés		260	
1.7 Environnement législatif et réglementaire	35	6.2 Comptes sociaux		312	
2 Facteurs de risques et contrôle interne RFA	41	7 Capital et actionariat		329	
2.1 Facteurs de risques	42	7.1 Actionariat RFA		330	
2.2 Assurance et couverture des risques	61	7.2 Dividendes RFA		337	
2.3 Contrôle interne et gestion des risques	62	7.3 Assemblée générale et droits de vote		337	
2.4 Les organes de contrôle	63	7.4 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique RFA		338	
2.5 Le dispositif de gestion des risques	63	7.5 Informations sur le capital social RFA		341	
3 Rapport de durabilité RFA	65	8 Annexes		349	
3.1 Informations générales	66	8.1 Présentation de l'émetteur		350	
3.2 Informations environnementales	97	8.2 Informations relatives aux contrôleurs légaux		351	
3.3 Informations sociales	125	8.3 Informations sur le document d'enregistrement universel		352	
3.4 Informations sur la conduite des affaires	151	8.4 Responsable du document d'enregistrement universel RFA		354	
3.5 Annexes	158	8.5 Documents accessibles au public		354	
3.6 Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 de SMCP	172	Tables de concordance		355	
4 Gouvernemenent d'entreprise RFA	179				
4.1 Organisation de la gouvernance	180				
4.2 Rémunérations et avantages	208				
4.3 Engagements avec les parties liées et Conventions	235				

3.1 Informations générales [ESRS 2]	66	3.5 Annexes	158
3.1.1 Base de préparation	66	3.5.1 Note méthodologique sur le reporting des données	158
3.1.2 Gouvernance	69	3.5.2 Exigences de publication au titre des ESRS couvertes par le rapport de durabilité de l'entreprise (IRO-2)	162
3.1.3 Stratégie	73	3.5.3 Points de données requis dans les normes transverses et thématiques dérivées d'autres textes législatifs de l'Union européenne (ESRS 2, appendice B)	165
3.1.4 Gestion des impacts, risques et opportunités (IRO)	83	3.5.4 Tables de concordance (ODD, GRI)	167
3.2 Informations environnementales	97	3.6 Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 de SMCP	172
3.2.1 Changement climatique [E1]	97		
3.2.2 Pollution [E2]	105		
3.2.3 Ressources hydriques et marines [E3]	107		
3.2.4 Biodiversité et écosystèmes [E4]	109		
3.2.5 Utilisation des ressources et économie circulaire [E5]	113		
3.2.6 Information sur la Taxonomie européenne	117		
3.3 Informations sociales	125		
3.3.1 Personnel de l'entreprise [S1]	125		
3.3.2 Travailleurs de la chaîne de valeur [S2]	143		
3.3.3 Consommateurs [S4]	147		
3.4 Informations sur la conduite des affaires	151		
3.4.2 Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires (G1-1), prévention et détection de la corruption et des pots-de-vin (G1-3)	153		
3.4.3 Gestion des relations avec les fournisseurs (G1-2)	155		
3.4.4 Traçabilité	156		

3 Rapport de durabilité
INFORMATIONS SUR LA CONDUITE DES AFFAIRES

Cybersécurité et données personnelles

Les éléments en lien avec la cybersécurité et la protection des données sont présentés dans le chapitre 2, paragraphe 2.1.1 « Risques liés aux opérations du Groupe ».

Respect du bien-être animal et protection des espèces menacées

Le Groupe et ses marques s'engagent en faveur du bien-être animal depuis plusieurs saisons : les quatre marques ont arrêté l'utilisation de la fourrure depuis 2020 et de plumes et duvet animal depuis 2023.

SMCP augmente chaque année le recours à une laine garantissant des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal (certifications *Responsible Wool Standard*, biologique, recyclé). La part de laine certifiée a atteint 59 % en 2024. Par ailleurs, aucune marque du Groupe n'utilise de cuir issu d'animaux exotiques (python, serpent d'eau, crocodile, etc.) et ne réalise de test sur les animaux (pratique peu répandue dans le secteur textile). Cet engagement est également partagé auprès des fournisseurs, notamment via le Code de conduite fournisseurs et les Conditions générales d'achat.

Le groupe SMCP attend de tous ses fournisseurs qu'ils appliquent les meilleures pratiques en matière de bien-être animal et qu'ils se conforment aux réglementations en vigueur sur le sujet. Cet engagement s'applique à l'ensemble des étapes de fabrication pouvant être concerné par le sujet du bien-être animal : élevage, soin, transport, abattoir.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

HISTORIQUE	1
CHIFFRES CLÉS	2
ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE À COMPTER DU 1 ^{ER} FÉVRIER 2025	5
ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2024	6
PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS, FAITS MARQUANTS ET PERSPECTIVES	9
FACTEURS ET GESTION DES RISQUES	25
RAPPORT DE DURABILITÉ ET PLAN DE VIGILANCE	45
INFORMATIONS GÉNÉRALES	47
ENVIRONNEMENT	83
SOCIAL	173
GOUVERNANCE	217
RAPPORT DE CERTIFICATION DES INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ ET DE TAXONOMIE ENVIRONNEMENTALE	233
PLAN DE VIGILANCE	239
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	255
COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE	313
LE GROUPE	313
LA SOCIÉTÉ LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON	325
ÉTATS FINANCIERS	329
COMPTES CONSOLIDÉS	329
COMPTES DE LA SOCIÉTÉ LVMH MOËT HENNESSY LOUIS VUITTON	409
INFORMATIONS SUR L'ÉMETTEUR	441
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	467
RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET POLITIQUE D'INFORMATION	467
RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	471
TABLES DE CONCORDANCE	473

RAPPORT DE DURABILITÉ ET PLAN DE VIGILANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES	47
1. CADRE GÉNÉRAL DE PRÉPARATION DU RAPPORT DE DURABILITÉ	48
2. GOUVERNANCE	50
3. STRATÉGIE	56
4. MÉTHODE D'IDENTIFICATION DES IMPACTS, DES RISQUES ET DES OPPORTUNITÉS	68
ENVIRONNEMENT	83
1. POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT	84
2. CHANGEMENT CLIMATIQUE (LIFE 360 CLIMAT)	90
3. POLLUTION	120
4. RESSOURCES HYDRIQUES ET MARINES (LIFE 360 EAU)	131
5. BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES (LIFE 360 BIODIVERSITÉ)	135
6. UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (LIFE 360 CIRCULARITÉ CRÉATIVE)	148
7. TAXONOMIE ENVIRONNEMENTALE	162
SOCIAL	173
1. EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE	174
2. TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR	198
3. COMMUNAUTÉS IMPACTÉES	204
4. CLIENTS ET UTILISATEURS FINAUX	210
GOUVERNANCE	217
1. CONDUITE DES AFFAIRES	218
RAPPORT DE DURABILITÉ ET PLAN DE VIGILANCE	
Gouvernance	
1. CONDUITE DES AFFAIRES	218
1.1 Une gouvernance dédiée aux questions de conduite des affaires	218
1.2 Impacts et risques matériels	218
1.3 Culture d'entreprise et politiques en matière de conduite des affaires	219
1.4 Prévention et détection de la corruption	223
1.5 Une attention particulière à la lutte contre les contrefaçons	225
1.6 Une démarche d'évaluation et d'accompagnement des fournisseurs	227
1.7 Bien-être animal	230



CHAPITRE 1	
Présentation du Groupe et rapport intégré	5
1- Le mot du Président-Directeur général	6
2- Profil du Groupe	8
3- Notre modèle de gouvernance	17
4- Notre modèle de création de valeur	25
5- Notre stratégie	31
6- Nos marchés	32
7- Nos maisons	36
8- Notre approche en matière de développement durable	52
9- Notre dispositif en matière de gestion des risques	55

CHAPITRE 2	
Rapport d'activité	57
1- Faits marquants de l'exercice 2024	58
2- Événements postérieurs à la clôture	59
3- Performances du Groupe en 2024	60
4- Performances opérationnelles par segment	70
5- Résultat de la société Kering SA	79
6- Transactions avec les parties liées	79
7- Perspectives	79
8- Définitions des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS	79
9- Politique d'investissement	80

CHAPITRE 3	
Gouvernement d'entreprise	83
1- Gouvernance de Kering	84
2- Composition du Conseil d'administration	89
3- Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration	116
4- Autres informations en matière de gouvernement d'entreprise	130
5- Rémunérations des mandataires sociaux	132

CHAPITRE 4	
États de durabilité	157
1- Information générale : la durabilité chez Kering	158
2- Information environnementale	179
3- Information sociale	220
4- G1 - Information de Gouvernance	257
5- Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de Taxonomie	266

CHAPITRE 5	
Risques et contrôle interne	271
1- Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société	272
2- Présentation des risques	280
3- Plan de vigilance 2024	305

CHAPITRE 6	
États financiers au 31 décembre 2024	319
1- Comptes consolidés au 31 décembre 2024	320
2- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	384
3- Comptes annuels de la société Kering SA	388
4- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	406
5- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	410

CHAPITRE 7	
Informations investisseurs	413
1- Capital	414
2- Actionariat	418

CHAPITRE 8	
Informations complémentaires	425
1- Renseignements de caractère général	426
2- Responsable du Document d'enregistrement universel	428
3- Responsables du contrôle des comptes	428
4- Documents incorporés par référence	429
5- Table de concordance	429

CHAPITRE 4

États de durabilité

1 - Information générale : la durabilité chez Kering	158	3 - Information sociale	220
1.1 Stratégie, modèle d'affaires et chaîne de valeur	158	3.1 S1 - L'expérience « employé » au sein des ressources humaines du Groupe	221
1.2 Analyse de double matérialité	164	3.2 S2 - Co-construire des chaînes de valeur durables et respectueuses de l'humain	240
1.3 Gouvernance et organisation des enjeux de durabilité	174	3.3 S3 - Respecter les droits et intérêts des communautés affectées	246
1.4 Approche méthodologique des états de durabilité	178	3.4 S4 - S'engager auprès des clients pour façonner le luxe de demain	250
2 - Information environnementale	179	4 - G1 - Information de Gouvernance	257
2.1 E1 - Agir contre le changement climatique	181	4.1 Conduite des affaires : L'éthique, fondement des activités du Groupe	257
2.2 E2 - Contrôler et réduire la pollution	191	4.2 Relations durables avec les fournisseurs	261
2.3 E3 - Utiliser de manière raisonnée la ressource en eau	195	4.3 Bien-être animal	262
2.4 E4 - Préserver la biodiversité et les écosystèmes	199	4.4 Influence positive et transparente	264
2.5 E5 - Développer la circularité	205	5 - Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de Taxonomie	266
2.6 Informations sur la taxonomie de l'Union européenne	212		

ATELIERS CSRD

LA CORRECTION - LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



Normes transverses

ESRS 1 – Principes généraux

ESRS 2 – Communication générale (OBLIGATOIRE)

Environnement

ESRS E1 – Changement climatique
(« OBLIGATOIRE »)

ESRS E2 – Pollution

ESRS E3 – Ressources aquatiques et marines

ESRS E4 – Biodiversité et écosystèmes

ESRS E5 – Utilisation des ressources et économie circulaires

Social

ESRS S1 – Effectifs de l'entreprise

ESRS S2 – Travailleurs au sein de la chaîne de valeur

ESRS S3 – Communautés affectées

ESRS S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux

Gouvernance

ESRS G1 – Conduite des affaires

E1-5 : ce disclosure requirement (DR) fait un zoom sur votre consommation d'énergie, en étudiant la répartition entre les sources fossiles et renouvelables.

Exemple d'informations attendues :

- Energie consommée totale
- Intensité énergétique de l'entreprise

L'objectif est de comprendre la dépendance de l'entreprise aux énergies.



2.1.2.1.8 Consommation d'énergie et mix énergétique (E1-5)

Le tableau ci-dessous présente les consommations d'énergie par type de combustible afin de présenter le mix énergétique utilisé par Hermès en 2024.

Consommation d'énergie et mix énergétique	2024
Consommation totale d'énergie liée aux propres opérations (en MWh)	233 735
Part des sources renouvelables dans la consommation totale d'énergie (en %)	71 %
Part des sources fossiles dans la consommation totale d'énergie (en %)	28 %
Part de la consommation provenant de sources nucléaires dans la consommation totale d'énergie (en %)	0,3 %
Consommation totale d'énergie produite à partir de sources renouvelables (en MWh)	166 689
<ul style="list-style-type: none"> Consommation de combustible provenant de sources renouvelables, y compris de la biomasse (comprenant également des déchets industriels et municipaux d'origine biologique, du biogaz, de l'hydrogène renouvelable, etc.) (en MWh) 	24 882
<ul style="list-style-type: none"> Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de froid achetés ou acquis à partir de sources renouvelables (en MWh) 	139 285
<ul style="list-style-type: none"> Consommation d'énergie renouvelable non combustible autoproduite (en MWh) 	2 522
Consommation totale d'énergie produite à partir de sources nucléaires (en MWh)	808
Consommation totale d'énergie fossile (en MWh)	66 238
<ul style="list-style-type: none"> Consommation de combustible provenant du charbon et des produits à base de charbon (en MWh) 	0
<ul style="list-style-type: none"> Consommation de combustible provenant du pétrole brut et de produits pétroliers (en MWh) 	5 236
<ul style="list-style-type: none"> Consommation de combustible provenant du gaz naturel (en MWh) 	58 699
<ul style="list-style-type: none"> Consommation de combustible provenant d'autres sources fossiles (en MWh) 	121
<ul style="list-style-type: none"> Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de froid achetés ou acquis à partir de sources fossiles (en MWh) 	2 182



[Page 102 - Lien](#)

Consommations énergétiques des opérations directes du Groupe (en MWh)

	2024	2023	2022	Évolution 2024/2023
Energies renouvelables	324 403	287 148	272 510	+13 %
Électricité achetée d'origine renouvelable	310 104	272 475	263 870	+14 %
Électricité d'origine renouvelable produite sur site et auto-consommée	14 237	14 592	8 539	-2 %
Biomasse	62	81 ^(H)	101 ^(H)	-23 %
Energies non renouvelables	110 681	116 661	121 328	-5 %
Électricité achetée	18 840	22 878	21 198	-18 %
Gaz naturel	84 594	87 196	92 719	-3 %
Fioul domestique	580	369	1 026	+57 %
Vapeur, chaleur, froid	6 240	6 155	5 383	+1 %
GPL	120	0	86	n.a.
Carburant pour transport et manutention sur site	307	63	309	+388 %
Autres sources d'énergie	0	0	607	0 %
TOTAL consommations énergétiques	435 084	403 809	393 838	+8 %
Dont % d'énergies renouvelables	75 %	71 %	69 %	3,5 ppt
Total consommations énergie périmètre proforma	361 202	343 914	351 843	+5 %

^(H) Les valeurs 2022 et 2023 ont été recalculées.



[Page 190 - Lien](#)



ATELIERS CSRD

LA CORRECTION - LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Consommation et part d'énergies fossile, nucléaire et renouvelable

	2024
Consommation d'énergie fossile (en MWh)	506 971
Part de fossile dans la consommation totale	29 %
Consommation d'électricité issue des réseaux électriques pays (en MWh)	192 196
Part de nucléaire dans la consommation électrique réseaux électriques pays (en %)	13 %
Consommation d'énergie renouvelable (en MWh)	1 226 896
Consommation de carburant d'origine renouvelable incluant la biomasse (en MWh)	112 420
Consommation d'électricité (hors auto-consommation), vapeur, chaleur/froid d'origine renouvelable (en MWh)	1 097 956
Consommation d'énergie produite et auto-consommée (en MWh)	16 521
Part de renouvelable dans la consommation (en %)	71 %
Consommation totale d'énergie (en MWh)	1 759 210

Consommation d'énergie par groupe d'activités en 2023 et 2024

(en MWh)	2024	2024 pro-forma ^(a)	2023 ^(b)	Évolution 2024-2023 ^(a) (en %)
Vins et Spiritueux	233 779	233 496	234 371	0 %
Mode et Maroquinerie	577 731	548 510	537 789	2 %
Parfums et Cosmétiques	135 119	123 848	139 597	-11 %
Montres et Joaillerie	182 112	178 405	156 765	14 %
Distribution sélective	409 498	396 522	396 357	0 %
Autres activités	220 970	221 771	123 690	79 %
Total	1 759 210	1 702 551	1 588 570	7 %

(a) Valeur et évolution à périmètres comparables.
 (b) Les données pour Autres activités de 2023 ont été réajustées au réel.

Consommation d'énergie par groupe d'activités et par source d'énergie en 2024

(en MWh)	Électricité (Réseau hors renouvelable)	Électricité renouvelable	Réseaux de chaleur et de froid	Combustibles non renouvelables	Combustibles renouvelables	Énergie renouvelable produite sur site	Total
Vins et Spiritueux	2 102	93 540	-	61 336	73 395	3 406	233 779
Mode et Maroquinerie	84 715	340 679	15 059	121 151	7 686	8 442	577 731
Parfums et Cosmétiques	20 467	76 004	696	14 294	23 571	87	135 119
Montres et Joaillerie	20 211	122 127	11 116	25 950	270	2 438	182 112
Distribution sélective	41 144	329 185	13 680	25 487	-	3	409 498
Autres activités	23 557	74 022	11 288	102 461	7 498	2 145	220 970
Total	192 196	1 035 556	51 840	350 678	112 419	16 521	1 759 210

Consommation d'énergie et mix énergétique (E1-5)

Consommation d'énergie et mix énergétique	2022	2023	2024
Consommation de combustible provenant du charbon et des produits à base de charbon (MWh)	0	0	0
Consommation de combustible provenant du pétrole brut et de produits pétroliers (en MWh)	0	0	0
Consommation de combustible provenant du gaz naturel (en MWh)	499	359	340
Consommation de combustible provenant d'autres sources fossiles (en MWh)	0	0	0
Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de froid achetés ou acquis à partir de sources fossiles (en MWh)	7 136	7 247	5 135
Consommation totale d'énergie fossile (en MWh)	7 635	7 606	5 475
Part des sources fossiles dans la consommation totale d'énergie (en %)	37 %	37 %	30 %
Consommation provenant de sources nucléaires (en MWh)	1 921	1 694	1 309
Part de la consommation provenant de sources nucléaires dans la consommation totale d'énergie (en %)	9 %	8 %	7 %
Consommation de combustible provenant de sources renouvelables, y compris de la biomasse (comprenant également des déchets industriels et municipaux d'origine biologique, du biogaz, de l'hydrogène renouvelable, etc.) (en MWh)	0	0	0
Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de froid achetés ou acquis à partir de sources renouvelables (en MWh)	11 118	11 428	11 692
Consommation d'énergie renouvelable non combustible autoproduite (en MWh)	0	0	0
Consommation totale d'énergie renouvelable (en MWh)	11 118	11 428	11 692
Part des sources renouvelables dans la consommation totale d'énergie (en %)	54 %	55 %	63 %
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE (EN MWh)	20 674	20 728	18 476

La consommation d'énergie des sites opérés par SMCP a baissé de 11 % entre 2023 et 2024. L'électricité représente, en 2024, 98 % de l'énergie consommée par le Groupe. 63 % de l'énergie consommée en 2024 est de l'électricité d'origine renouvelable, acquise soit via des contrats d'électricité renouvelable soit en comptabilisant la part d'énergie renouvelable dans le mix électrique des pays d'implantation du Groupe.

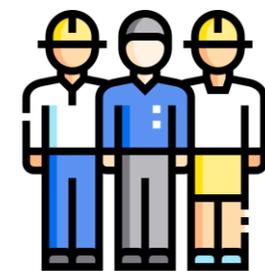
INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE SUR LA BASE DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

L'activité de SMCP est classée parmi les secteurs à fort impact climatique (wholesale and retail trade). L'intensité énergétique du Groupe en 2024 est de 15,2 MWh par million d'euros de chiffre d'affaires net en baisse de 9,5 % par rapport à 2023. Le chiffre d'affaires net utilisé pour le calcul est disponible dans le paragraphe 5.2.1 « Chiffres clés du compte de résultat ».

	2023	2024	Évolution 2023/2024
Intensité énergétique par million d'euros de chiffre d'affaires net	16,8	15,2	- 9,5 %

ATELIERS CSRD

LA CORRECTION - LES INDICATEURS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS



Normes transverses

ESRS 1 – Principes généraux

ESRS 2 – Communication générale (OBLIGATOIRE)

Environnement

ESRS E1 – Changement climatique

(« OBLIGATOIRE »)

ESRS E2 – Pollution

ESRS E3 – Ressources aquatiques et marines

ESRS E4 – Biodiversité et écosystèmes

ESRS E5 – Utilisation des ressources et économie circulaires

Social

ESRS S1 – Effectifs de l'entreprise

ESRS S2 – Travailleurs au sein de la chaîne de valeur

ESRS S3 – Communautés affectées

ESRS S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux

Gouvernance

ESRS G1 – Conduite des affaires

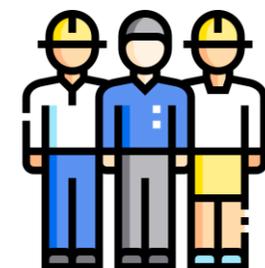
Plusieurs Disclosure Requirements (DR) abordent les droits fondamentaux des travailleurs, en particulier sur la protection physique de chacun.

Les DR portent sur les pratiques de l'entreprise pour les droits humains dans sa chaîne de valeur, son engagement sur les impacts, les process pour y remédier, etc.

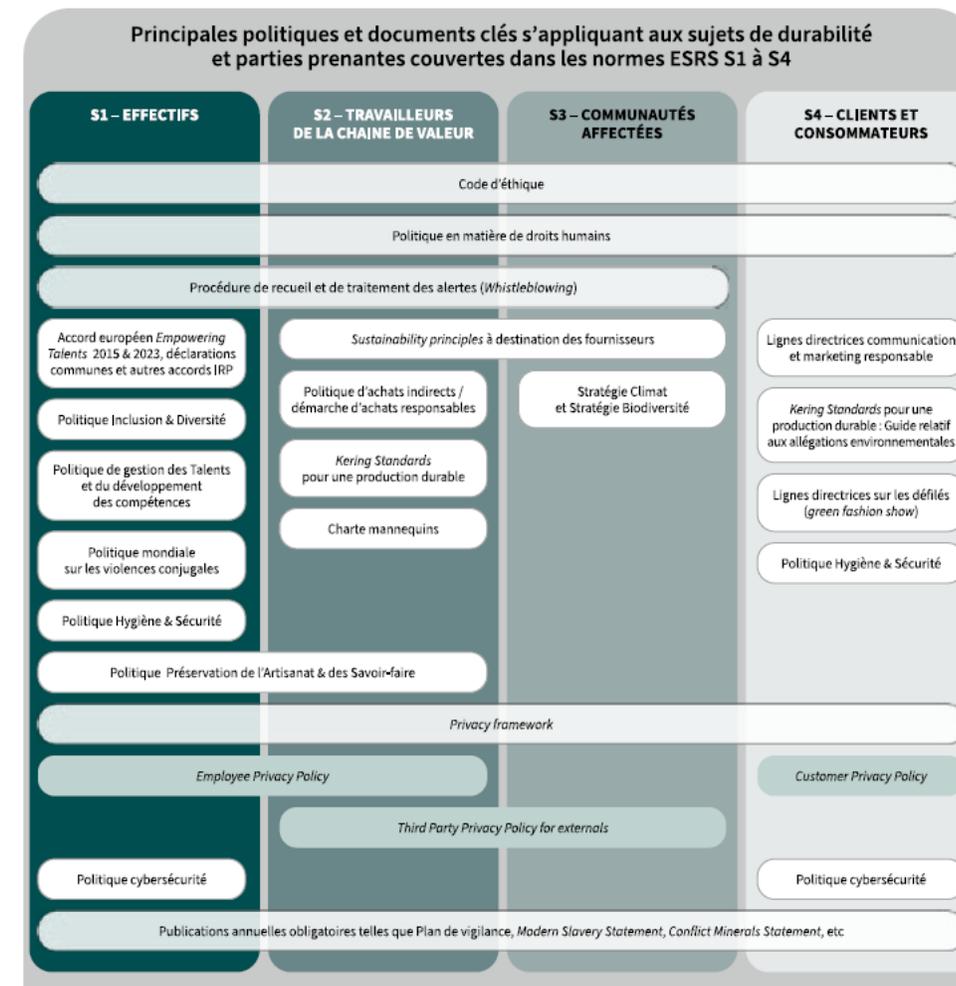
Quelques exemples : personnes couvertes par un système de management de santé et sécurité, nombre d'accidents mortels, etc.

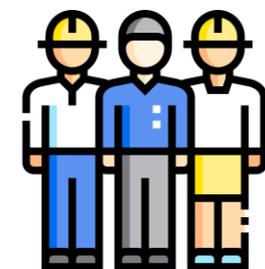
ATELIERS CSRD

LA CORRECTION - LES INDICATEURS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS



Principes et normes éthiques internationaux	Cadre interne	Exemples de mises en œuvre
La Déclaration universelle des droits de l'homme	Charte éthique <i>Visé à promouvoir le respect et à assurer une bonne application des principes éthiques internationaux.</i>	Le Comité éthique <i>Le comité est en charge du recueil et du suivi du traitement des alertes. Il émet des recommandations sur la culture éthique du groupe.</i>
La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	Le code de conduite des affaires <i>Visé à sensibiliser à certains risques et donner aux collaborateurs des réflexes de comportements adéquats.</i>	Le dispositif HAlert ! <i>Les collaborateurs sont invités à signaler tout manquement aux principes éthiques et/ou aux normes applicables en utilisant les différents canaux du dispositif HAlert !</i>
La déclaration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les conventions fondamentales de l'OIT	Le code anti-corruption <i>Visé à promouvoir une culture éthique au sein de laquelle les manquements à la probité n'ont aucune place.</i>	Briefs filières et RSE <i>Les fournisseurs intègrent les attentes du groupe sur les sujets sociaux, environnementaux et de droits humains.</i>
Les principes directeurs de l'OCDE (2023) à l'intention des entreprises multinationales	Code de conduite Fournisseurs <i>Visé à promouvoir une conduite éthique, responsable et durable pour l'ensemble des fournisseurs.</i>	Politiques HSE métiers/filiales <i>Les politiques intègrent les bonnes conditions de travail des collaborateurs.</i>
Le Pacte mondial sous l'égide de l'ONU		UK Modern Slavery Act California Transparency in Supply Chains Act Australia Modern Slavery Act Devoir de diligence suisse Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants (Canada)





2.2 Conditions de travail et droits humains de la chaîne de valeur

2.2.1 Description de la politique liée

Le Groupe a élaboré son propre référentiel de normes devant guider le comportement de ses collaborateurs et partenaires. Parmi les principes et chartes Groupe évoqués ci-après, certains sont complétés par des codes, politiques ou procédures au sein des Maisons.

Le Code de conduite LVMH

Le Code de conduite LVMH est conçu comme le socle d'éthique commun du Groupe et de ses Maisons rassemblant les règles que les collaborateurs doivent suivre dans l'exercice de leurs fonctions.

Sur la base de ce Code de conduite, LVMH a rédigé un Code de conduite Fournisseurs et Partenaires Commerciaux, remis à jour en septembre 2024.

Le Code de conduite Fournisseurs et Partenaires Commerciaux

Le Code de conduite Fournisseurs et Partenaires Commerciaux matérialise les exigences du Groupe à l'égard de ses partenaires (fournisseurs, prestataires de services, distributeurs, artisans, bailleurs et tous tiers en relation d'affaires avec une entité du Groupe) et leurs sous-traitants dans différents domaines, où qu'ils soient basés géographiquement et quelles que soient leurs places dans la chaîne de valeur.

s'assurer que les salaires sont au moins égaux aux moyennes des pratiques du secteur d'activité pertinent et que la rémunération des heures supplémentaires est au moins égale à la rémunération horaire contractuelle ou usuelle. Les salaires doivent permettre de couvrir les besoins essentiels des foyers des travailleurs (logement décent, eau, accès à la scolarité des enfants, transport, prévoyance en cas d'événements imprévus) tout en laissant disposer librement de leur revenu.

Ce Code requiert l'engagement des partenaires du Groupe à en respecter les principes et précise que ces derniers veillent également à ce que leurs propres sous-traitants et fournisseurs fassent de même dans l'exercice de leurs activités pour le Groupe. Ce Code est déployé au sein de l'ensemble des Maisons du Groupe.

Le Code de conduite confère également à chacune des entités du Groupe le droit de contrôler le respect de ces principes par ses partenaires et sous-traitants tout au long des chaînes de valeur.

En cas de violation du Code par un partenaire ou par un sous-traitant de celui-ci, chacune des entités du Groupe en relation d'affaires avec celui-ci se réserve le droit d'exiger la correction des non-conformités, de suspendre la relation d'affaires ou d'y mettre fin, eu égard au degré de sévérité des manquements constatés.

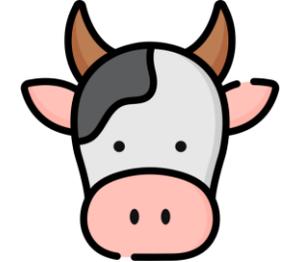
Une nouvelle version du Code rebaptisé «Code de conduite Fournisseurs et Partenaires Commerciaux» a été publiée en septembre 2024 afin de promouvoir une démarche responsable

POLITIQUES RELATIVES AUX TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR (S2-1), OBJECTIFS (S2-4), PROCESSUS DE DIALOGUE (S2-2) ET DE REMÉDIATION (S2-3)

Les politiques du groupe SMCP sur le respect des droits sociaux et des droits de l'homme dans sa chaîne de valeur s'appuient en premier lieu sur l'adhésion aux principes édictés dans des textes internationaux de référence tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, le Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Ces principes sont déclinés au niveau opérationnel via :

- une gouvernance dédiée ;
- un dispositif contractuel à destination des fournisseurs : Code de conduite fournisseurs et Conditions générales d'achat ;
- un système d'alerte accessible à toute partie prenante externe à l'entreprise ;
- une cartographie des risques pays ;
- un outil de traçabilité et des moyens de contrôle.



ATELIERS CSRD

LA CORRECTION - LES INFORMATIONS SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Normes transverses

ESRS 1 – Principes généraux

ESRS 2 – Communication générale (OBLIGATOIRE)

Environnement

ESRS E1 – Changement climatique

(« OBLIGATOIRE »)

ESRS E2 – Pollution

ESRS E3 – Ressources aquatiques et marines

ESRS E4 – Biodiversité et écosystèmes

ESRS E5 – Utilisation des ressources et économie circulaires

Social

ESRS S1 – Effectifs de l'entreprise

ESRS S2 – Travailleurs au sein de la chaîne de valeur

ESRS S3 – Communautés affectées

ESRS S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux

Gouvernance

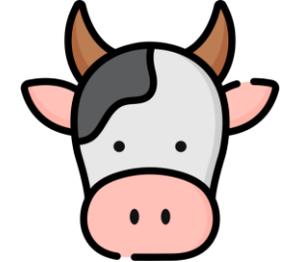
ESRS G1 – Conduite des affaires

G1-1 : description générale des fonctions à risque (de corruption) dans l'entreprise. C'est à l'entreprise d'identifier les employés le plus exposés au risque de corruption, selon sa propre organisation et ses catégories d'employés.

La norme ESRS G1 précise : « la mise en place de politiques en matière de bien-être animal, le cas échéant »

ATELIERS CSRD

LA CORRECTION - LES INFORMATIONS SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



K E R I N G



Politique Bien-Être animal

Hermès a mis en place une politique stricte et ambitieuse en matière de bien-être animal pour l'ensemble des filières animales concernées, que ce soit dans sa sphère directe de responsabilité ou pour ses partenaires extérieurs. Formalisée en 2021, puis mise à jour en 2023, cette politique et l'ensemble des objectifs concrets qu'elle fixe ont été partagés avec les fournisseurs et partenaires d'Hermès. Elle est publiée sur le site du groupe ⁽¹⁾ et s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue des pratiques. À cet égard, la mise à jour de 2023 vise à une meilleure prise en compte des dernières avancées scientifiques et opérationnelles. La politique Bien-Être animal d'Hermès repose sur les principes suivants :



[Page 193 - Lien](#)

RAPPORT DE DURABILITÉ ET PLAN DE VIGILANCE

Gouvernance

LVMH

1.7 Bien-être animal

Le bien-être animal est un enjeu matériel pour le groupe LVMH de controverse.

1.7.1 Description de la politique liée

Le Groupe et ses Maisons ont la volonté de déployer une approche holistique en abordant à niveau égal des critères de bien-être animal, de préservation des écosystèmes ainsi qu'éthiques et sociaux. Pour le Groupe, chacun de ces objectifs est important, et l'intention est de maximiser chacun de ces critères sans compromettre les autres. Ce sujet est sous la responsabilité d'Antoine Arnault, Image & Environnement, LVMH et Administrateur du Groupe.

[Page 230 - Lien](#)

4.3 Bien-être animal

Les impacts, risques et opportunités en lien avec le bien-être animal identifiés pendant l'exercice de double matérialité sont décrits en section 1.2.3 du présent chapitre.

4.3.1 Politiques pour le bien-être animal

Pour Kering, il est essentiel que les produits développés par les maisons respectent les plus hauts standards en matière de bien-être des animaux. En 2019, Kering a publié ses standards sur le bien-être animal qui définissent les exigences relatives au traitement des animaux avec l'objectif d'assurer les meilleures conditions de traitement de toutes les espèces faisant partie de la chaîne d'approvisionnement du Groupe, tout en prenant en compte les attentes des parties prenantes. Ce document met en exergue les enjeux propres à chaque espèce, les exigences d'élevage, transport et abattage et donne la liste des certifications existantes constituant une référence. En 2021, ces standards ont été mis à jour pour refléter l'évolution des pratiques et les expériences acquises lors de visites et évaluations dans les chaînes d'approvisionnement. Ces standards sont le fruit de la collaboration avec des experts en bien-être animal, des agriculteurs et des éleveurs, des

scientifiques et des ONG telles que la Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals (RSPCA), Compassion in World Farming (CIWF), Welfarm et l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs (OABA) pour tenir compte des dernières recherches scientifiques, mais également de la réglementation en vigueur et des meilleures pratiques.

Kering a pris la décision d'arrêter l'utilisation de la fourrure animale. Ainsi, depuis les collections Automne 2022, plus aucune des maisons du Groupe n'emploie de fourrure animale.

La Directrice du Développement durable et des Affaires institutionnelles de Kering, membre du Comité exécutif Groupe et reportant directement au Président-Directeur général de Kering, est responsable de la mise en œuvre et de la supervision des Standards sur le bien-être animal.

[Page 262 - Lien](#)

Respect du bien-être animal et protection des espèces menacées

Le Groupe et ses marques s'engagent en faveur du bien-être animal depuis plusieurs saisons : les quatre marques ont arrêté l'utilisation de la fourrure depuis 2020 et de plumes et duvet animal depuis 2023.

SMCP augmente chaque année le recours à une laine garantissant des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal (certifications Responsible Wool Standard, biologique, recyclé). La part de laine certifiée a atteint 59 % en 2024. Par ailleurs, aucune marque du Groupe n'utilise de cuir issu d'animaux exotiques (python, serpent d'eau, crocodile, etc.) et ne réalise de test sur les animaux (pratique peu répandue dans le secteur textile). Cet engagement est également partagé auprès des fournisseurs, notamment via le Code de conduite fournisseurs et les Conditions générales d'achat.

Le groupe SMCP attend de tous ses fournisseurs qu'ils appliquent les meilleures pratiques en matière de bien-être animal et qu'ils se conforment aux réglementations en vigueur sur le sujet. Cet engagement s'applique à l'ensemble des étapes de fabrication pouvant être concerné par le sujet du bien-être animal : élevage, soin, transport, abattoir.

SMCP

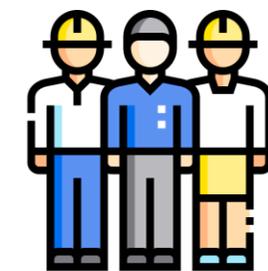
sandro • maje • claudie pierlot • fursac

[Page 154 - Lien](#)

ATELIERS CSRD

ETAPE 3 – Restitution dans l'amphithéâtre (étape 2 par les groupes)

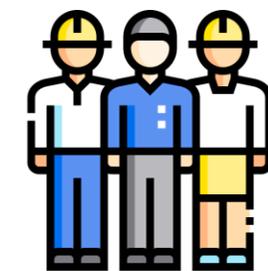




ATELIERS CSRD (Coline & Béatrice)

LA CORRECTION

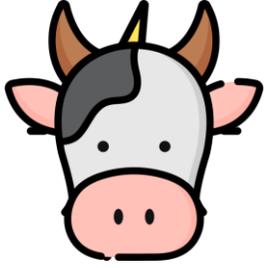
ENTREPRISE	THEMATIQUE	ANALYSE / CONSTAT	METHODE DE COLLECTE	PLAN D'ACTION
Hermès	Santé et sécurité des travailleurs de la chaîne de valeur	<p>(Page 163) IROs : « Impact négatif : Impact sur les droits humains des travailleurs chez les fournisseurs de la chaîne de valeur. » « Impact négatif : Impact sur la santé et la sécurité des travailleurs chez les fournisseurs de la chaîne de valeur. »</p> <p>(Pages 163 - 164) IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES : Description des types de travailleurs de la chaîne de valeur d’Hermès : travailleurs sur les sites de l’entreprise, fournisseurs, autres informations relatives à la catégorisation des travailleurs dans la chaîne de valeur et présence géographique.</p> <p>(Page 166) ENGAGEMENT : Intégration des principes et normes éthiques internationaux (Déclaration universelle des droits de l’homme, charte des droits fondamentaux de l’Union européenne, déclaration de l’OIT, principes directeurs de l’OCDE et pacte mondial de l’ONU) dans des cadres internes (Charte éthique, code de conduite des affaires, code anti-corruption et code de conduite fournisseurs).</p>	<p>(Pages 163 à 171) :</p> <p>Plusieurs méthodes de collecte de l’information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Audits et visites de sites fournisseurs qui comprennent des entretiens avec des employés de fournisseurs et/ou leurs représentants. - Diagnostics filières afin d’identifier les risques systémiques dans sa chaîne de valeur. - Mécanisme H-Alert ! pour signaler un comportement suspect dans la chaîne de valeur. - Questionnaires fournisseurs : questionnaire de connaissance fournisseur et questionnaire d’auto-évaluation RSE. <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation EcoVadis depuis 2018. 	<p>(Pages 167 à 171) :</p> <p>Informier : communication des engagements du groupe auprès des représentants de l’entreprise (communication du Code de conduite Fournisseurs)</p> <p>Dialoguer : échanger avec les acheteurs dans le cadre du brief RSE, évaluation et audit des fournisseurs, interview de travailleurs dans la chaîne de valeur dans le cadre de audits terrain et dialogue avec des groupes de place et des initiatives sectorielles.</p> <p>Collaborer : accompagnement qualité, co-développement produits, actions de formation RSE et programme de certifications de filières.</p>



ATELIERS CSRD (Amélie & Stéphane)

LA CORRECTION

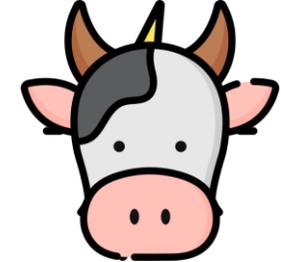
ENTREPRISE	THEMATIQUE	ANALYSE / CONSTAT	METHODE DE COLLECTE	PLAN D'ACTION
SMCP	Santé et sécurité des travailleurs de la chaîne de valeur	<p>(Page 143) IROs :</p> <p>« Impact négatif : atteinte aux droits humains, à la santé et à l'intégrité physique du personnel employé par les Fournisseurs. »</p> <p>« Risque : infraction aux réglementations sur le devoir de vigilance »</p> <p>« Risque : désaffection des clients pour des marques accusées d'infractions aux droits humains chez leurs fournisseurs conduisant à une baisse de chiffre d'affaires. »</p> <p>(Page 143) IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES CONCERNÉES :</p> <p>Relations directes et indirectes avec des travailleurs tout au long de la chaîne de valeur : sites, prestataires, distribution, fabrication (à façon et à l'achat de produits finis), fournisseurs</p> <p>(Pages 143 - 144) ENGAGEMENT :</p> <p>Politiques basées sur le respect des droits sociaux et des droits de l'Homme dans sa chaîne de valeur (Déclaration universelle des droits de l'homme, conventions fondamentales de l'OIT, Pacte mondial des Nations Unies et principes de l'OCDE).</p>	<p>(Page 144)</p> <p>Mise en place de systèmes de contrôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traçabilité. <p>- Audits réalisés par des tiers de confiance.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des rapports d'audit ou consultation de rapports d'ONG. 	<p>(Pages 143 – 144 - 145)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif contractuel formalisant les exigences environnementales et sociales du Groupe : code de conduite fournisseurs et conditions générales d'achats. - Système d'alerte accessible à toute partie prenante externe à l'entreprise. - Cartographie des risques pays (corruption et droits humains). - Dispositif de traçabilité des étapes de fabrication. <ul style="list-style-type: none"> - Audits sociaux des fournisseurs.



ATELIERS CSRD (Coline & Béatrice)

LA CORRECTION

ENTREPRISE	THEMATIQUE	ANALYSE / CONSTAT	METHODE DE COLLECTE	PLAN D'ACTION
LVMH	Le bien-être animal	<p>(Page 232) ENJEU : « Le bien-être animal est un enjeu matériel pour le groupe LVMH qui peut présenter un risque d'atteinte à l'image du Groupe en cas de controverse. »</p> <p>(Page 72) IROs : « Impact négatif sur le bien-être animal »</p> <p>« Risque : atteinte à l'image du Groupe en cas de controverse liée aux conditions d'élevage ou au mauvais traitement des animaux »</p> <p>(Page 232) ENGAGEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement pour le respect du bien-être animal dans la politique environnement. - Charte d'engagement relative à l'approvisionnement des matières animales. - Engagements sur 3 piliers : traçabilité des chaînes d'approvisionnement, conditions d'élevage et piégeage des animaux et respect des populations locales, de l'environnement et de la biodiversité. 	Pas de méthode	<p>(Pages 230 - 231)</p> <p>Certifications : RWS, RDS, TDS, SRCP, ICFA, LPPS, RRSS et SAOBC.</p> <p>Intégration de fermes d'élevage d'alligators et de crocodile dans le groupe pour maîtriser l'approvisionnement.</p> <p>Développement de standards : SRCP</p> <p>Membre d'associations / Soutien à des associations : IMARC (Basé sur ISEAL) et OWSC</p> <p>Initiative collective : Cuir de Veau Français Responsable (CVFR)</p> <p>Projets pilotes et recherche</p>



ATELIERS CSRD (Amélie & Stéphane)

LA CORRECTION

ENTREPRISE	THEMATIQUE	ANALYSE / CONSTAT	METHODE DE COLLECTE	PLAN D'ACTION
Kering	Le bien-être animal	<p>(Page 173) IROs :</p> <p>« Impact négatif – Non-respect des standards de bien-être animal lié à des pratiques d'élevage pouvant avoir un impact sur les conditions dans les abattoirs de la chaîne de valeur du Groupe et le trafic d'espèces sauvages. »</p> <p>« Risque – Risque d'incompatibilité de certaines activités du Groupe avec les préoccupations, perceptions et attentes croissantes de certaines parties prenantes soucieuses du respect du bien-être animal et notamment, manque d'anticipation et d'accompagnement d'éventuels changements dans les attentes clients. »</p> <p>(Page 262) ENGAGEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement pour le bien-être animal via la création de standards Groupe et mise à jour avec les parties prenantes concernées. - Arrêt de l'utilisation de la fourrure animale depuis 2022. 	<p>(Pages 262 - 263)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Due diligences pour évaluer les systèmes de certifications ou des standards reconnus par des tiers en matière de bien-être animal. - Evaluation sur site réalisées là où il n'y a pas de système de certification reconnu : pour les cuirs, basée notamment sur l'indice de protection des animaux de l'ONG World Animal Protection // pour les peaux précieuses, espèce par espèce, sur une série de critères relatifs au respect de la convention CITES, à la légalité du commerce, aux risques pour la convention d'espèces sauvages et de leur habitat, des pratiques en matière de bien-être animal conformes aux normes de Kering et à la traçabilité. - + Analyse de risque croisée aux volumes d'achats par matière et établir un plan d'actions revu chaque année. 	<p>(Pages 262 - 263)</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Kering s'assure que tous les produits d'origine animal déclarés d'origine certifiée proviennent d'installations et de chaînes d'approvisionnement certifiées. Pour le cuir en particulier, le Groupe travaille depuis 2024 avec un tiers externe reconnu et accrédité ICEC (Institute of Quality Certification for the Leather Sector). » - « En 2024, Kering a par ailleurs soutenu financièrement des projets opérationnels impliquant des éleveurs de veaux, pour améliorer les conditions d'élevage des animaux, les revenus des éleveurs et la qualité des peaux. »



3^e JOURNÉE DE LA

MAROQUINERIE⁽⁺⁾ RESPONSABLE

Pause 15'

BIODIVERSITÉ
CSRD
DURABILITÉ
DÉCHETS
DE CUIR
DÉCARBONATION





TABLE RONDE SUR LES DECHETS DE CUIR

15h45 - 17h00

LES PARTIES PRENANTES DE LA TABLE RONDE



Cédric Vigier
CTC – Directeur
Innovation Technologique



Martin Poupard
CTC – Chef de projet
Développement Durable



Thomas Cassenti
CTC – Consultant
Cuir



Stéphane Piot
Pando by EBC

DÉCHETS DE CUIR : PRINCIPAUX ENJEUX POUR LES ENTREPRISES

Environnement / santé

Coûts

Achats de matières, coûts humains et organisationnels, transport des déchets, traitement

Image de l'entreprise

Engagements RSE

Politique RSE, stratégie de réduction ou de valorisation des déchets

Empreinte environnementale des articles

Empreinte carbone, analyse de cycle de vie des produits

DÉCHETS DE CUIR : DE QUOI PARLE T-ON ?

CHUTES DE PRODUCTION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

En tannerie

Déchets de mise à l'épaisseur souhaitée et à la forme « cuir »



Travail de rivière

Tannage

Corroyage

Finissage



Source image : Leather Neo

Déchets non-tannés

Parties des peaux non-destinées à faire partie du cuir -> déchets incontournables en production
Graisses, poils / laine, chair



Déchets tannés

Dérayures, refentes en bleu, déchets d'échantillonnage, poussières...

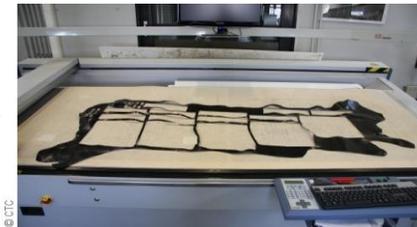
En atelier de maroquinerie

Déchets liés à la qualité de la peau et à la géométrie de l'article



Coupe

Refente / parage



Déchets de cuirs finis

Déchets de coupe, déchets de refente et de parage

L'ENJEU DES DÉCHETS DE CUIR DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

DES CHUTES DE PRODUCTION PAS TOUJOURS ÉVIDENTES À VALORISER

Tanneries



Source image : Leather Neo

Déchets non-tannés
Protéines, graisses

- Pas d'agent de tannage
- Pas de finition



Solutions de valorisation :

- Biogaz
- Biocarburant (graisses)
- Gélatine
- Alimentation animale
- Compost



Déchets tannés

- Agent de tannage (**chrome**, tannins végétaux ou synthétiques...)
- Pas de finition



Difficiles à valoriser

Ateliers de maroquinerie et chausseurs



Déchet de cuirs fini

- Agent de tannage (**chrome**, tannins végétaux ou synthétiques...)
- **Finition** (Polyuréthane, acrylique, caséine...)



Très difficiles à valoriser

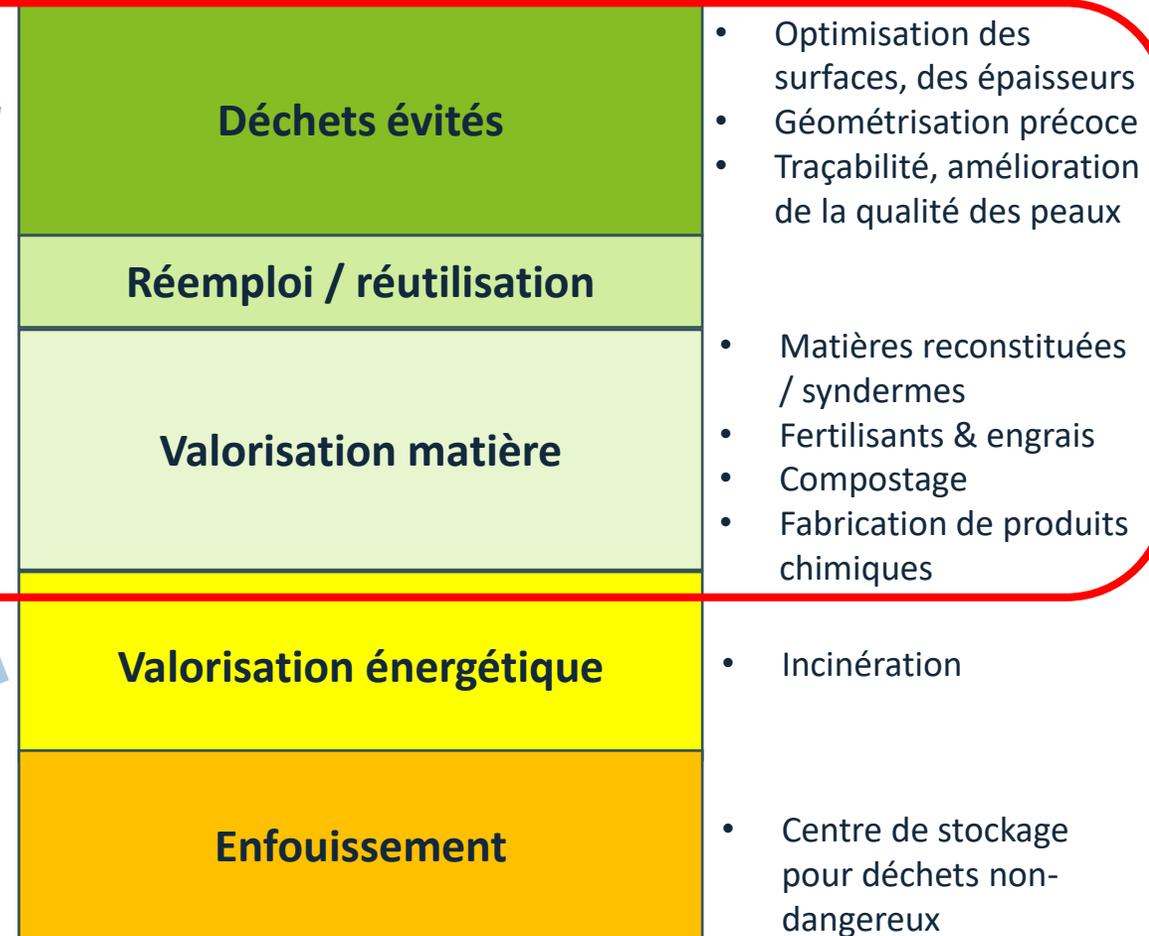
GISEMENT ET EXUTOIRES DES DÉCHETS TANNÉS

ETAT ACTUEL DES FILIÈRES DE VALORISATION POUR LES TANNERIES

Voies de valorisation les plus vertueuses mais aussi celles où il y a le plus de contraintes : marché, verrous technologiques, coûts, opérationnalité...

Chutes de cuirs sans finition des tanneries en France – tonnes/an (estimation CTC)

6 000 tonnes / an

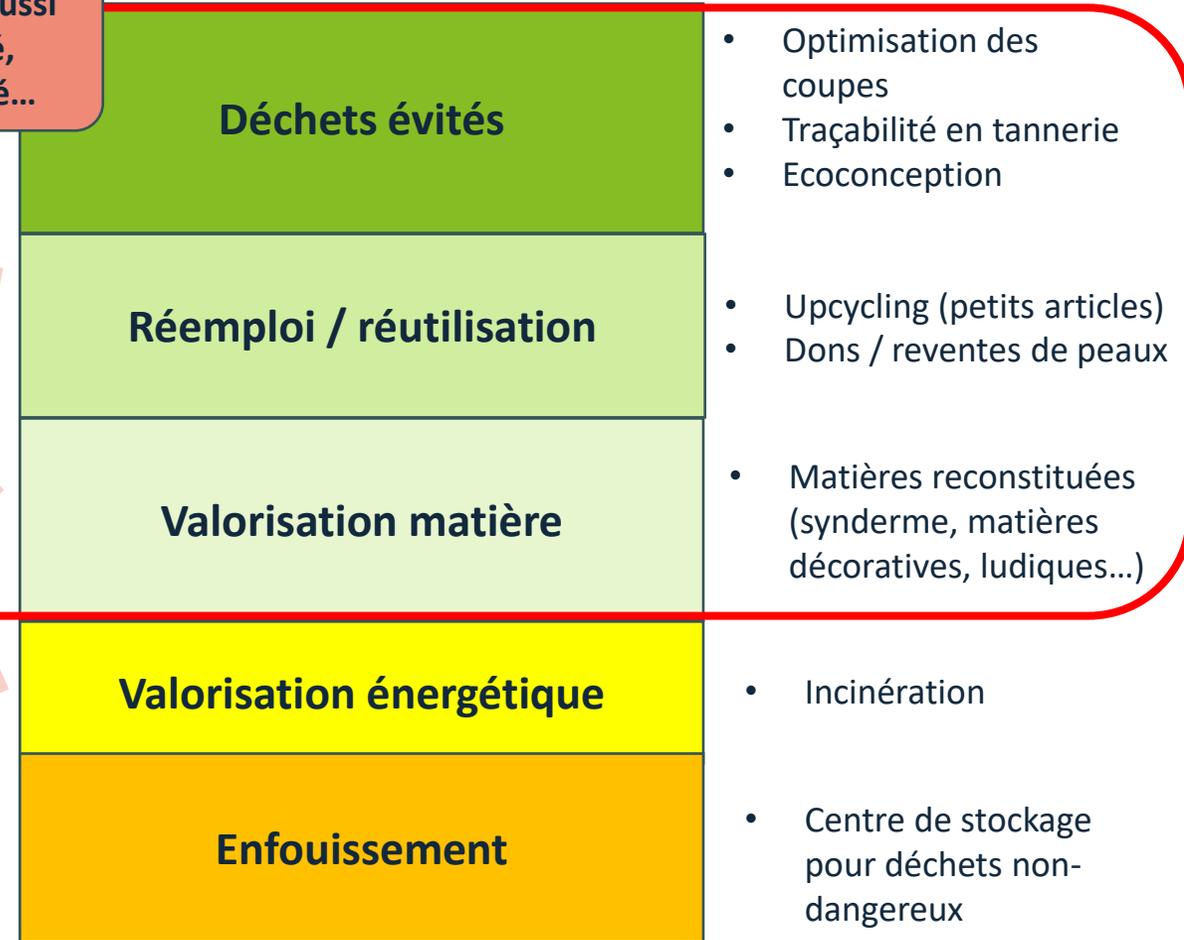
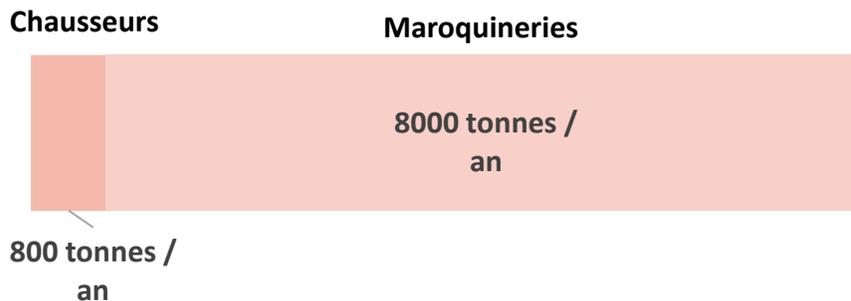


GISEMENT ET EXUTOIRES DES DÉCHETS TANNÉS

ETAT ACTUEL DES FILIÈRES DE VALORISATION POUR LES ATELIERS DE MAROQUINERIE ET CHAUSSURES

Voies de valorisation les plus vertueuses mais aussi celles où il y a le plus de contraintes : marché, verrous technologiques, coûts, opérationnalité...

Chutes de cuirs avec finition des maroquineries et chausseurs en France – tonnes/an (estimation CTC)



- Déchets de cuir tanneries + chausseurs + maroquineries = 15k tonnes / an
- Enjeu important à l'échelle de la filière
- Mais à prendre avec recul par rapport au total des déchets d'activité professionnels en France : 273 millions de tonnes (chiffre ADEME 2021)

UNITÉS INDUSTRIELLES TRANSFORMANT LES CHUTES DE CUIR - ÉTAT DES LIEUX



Type de valorisation

-  Matériaux reconstitués (synderme , isolant, matériau décoratif...)
-  Fertilisants
-  Produits chimiques

Ne sont pas représentés :

- Les nombreux acteurs faisant de l'upcycling avec des chutes de cuir (petits volumes)
- Les préparateurs de déchets (par exemple entreprises qui démantèlent les chaussures, qui peuvent broyer le cuir)
- Les entreprises très éloignées (Kortan en Tchèque, Recyc Leather en Chine, Sustainable composites LLC aux USA, usines de fertilisants Ilsa au Brésil et en Egypte....)

UNITÉS INDUSTRIELLES TRANSFORMANT LES CHUTES DE CUIR - FILIÈRE FERTILISANTS EN ITALIE



- Unités industrielles matures
- Capacité d'absorption de volumes très importants (dizaines de milliers de tonnes par an par usine)
- Acceptent les déchets chromés
- Séparation du chrome pas systématique (seulement en phase liquide) -> enjeu d'image et de réglementation
- Pas d'élimination des particules plastiques
- Distance, coût du transport
- Acceptation des cuirs finis non garantie

UNITÉS INDUSTRIELLES TRANSFORMANT LES CHUTES DE CUIR - SOLUTION PRODUITS CHIMIQUES EN ESPAGNE



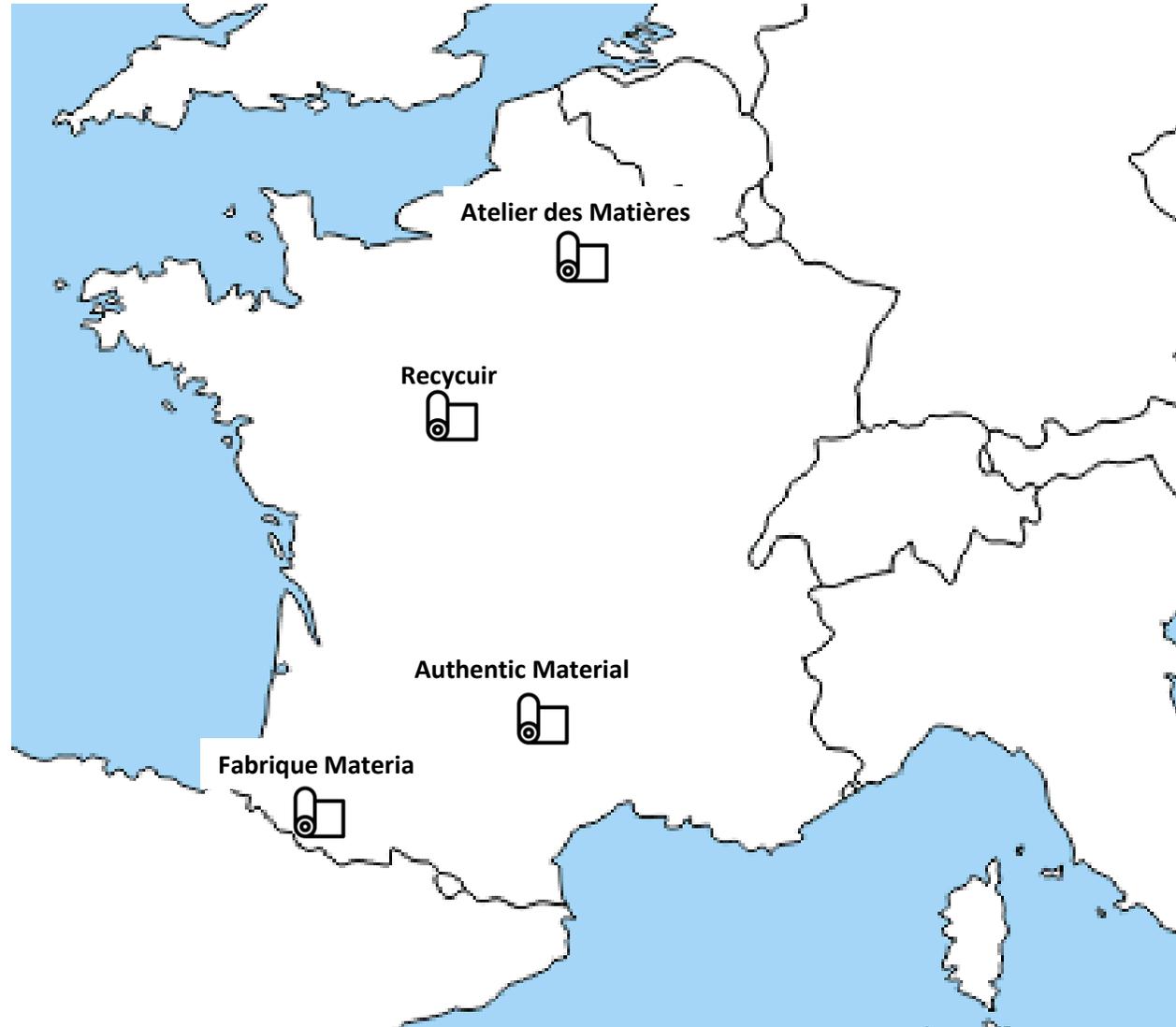
- Acceptent les déchets chromés
- Aspect circulaire -> fabriquent des produits chimiques pour tannerie
- Capacité d'absorption limitée
- Distance, coût du transport
- Option limitée aux seules tanneries (pas de cuir avec finition)

UNITÉS INDUSTRIELLES TRANSFORMANT LES CHUTES DE CUIR - USINES DE MATÉRIAUX RECONSTITUÉS DANS LES PAYS VOISINS



- Unités industrielles matures
- Volumes importants -> plusieurs milliers de tonnes / an
- Certains acceptent les cuirs chromés
- Gamme de produits variés -> syndermes, matériaux décoratifs ...
- Distance, coût du transport
- Modèle d'affaires dépendant du marché (rachat matière limité)
- La présence de finition peut être bloquante

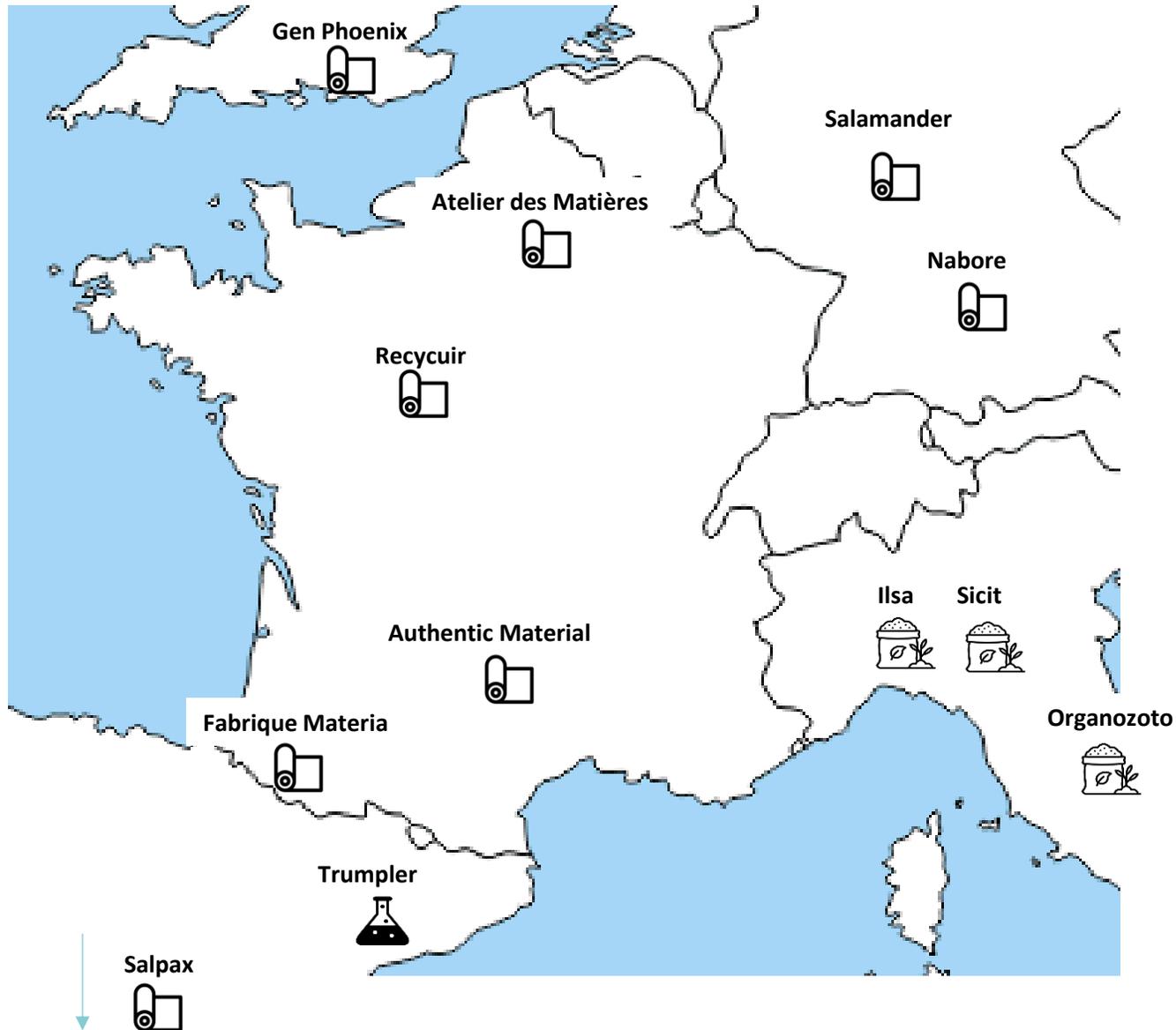
UNITÉS INDUSTRIELLES TRANSFORMANT LES CHUTES DE CUIR - UNITÉS DE FABRICATION DE MATIÈRES RECONSTITUÉES EN FRANCE



- Entreprises situées en France
- Produits variés
- Dynamique de montée en volume progressive

- Unités industrielles récentes
- Capacité limitée à traiter des volumes importants
- Modèle d'affaires dépendant du marché (rachat matière limité)
- La présence de certaines finitions peut être bloquante

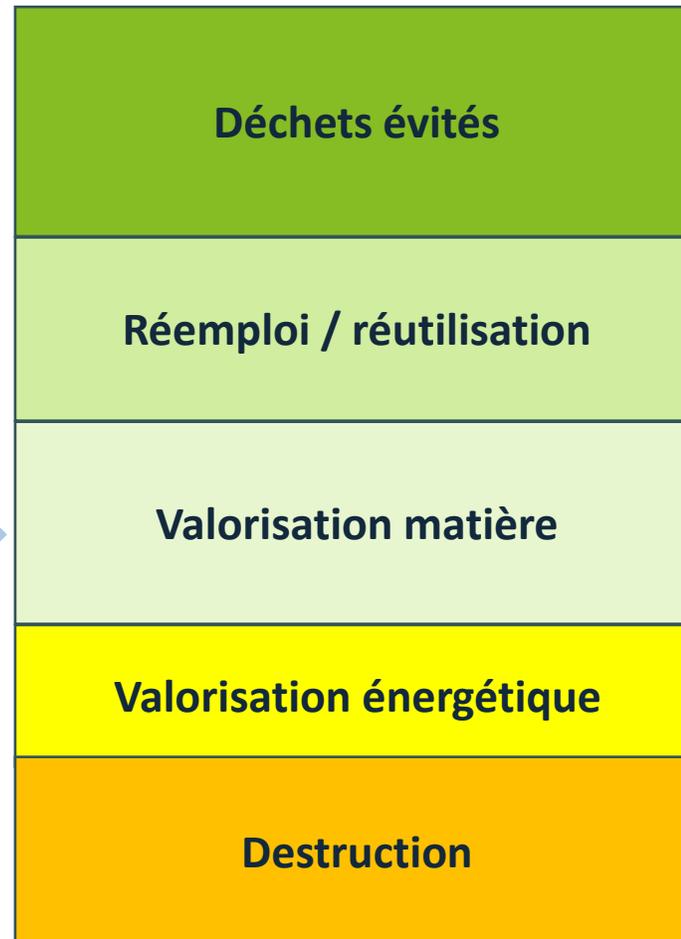
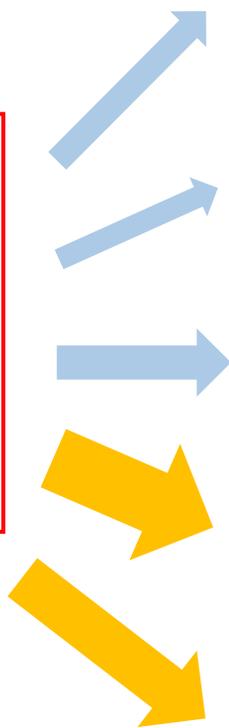
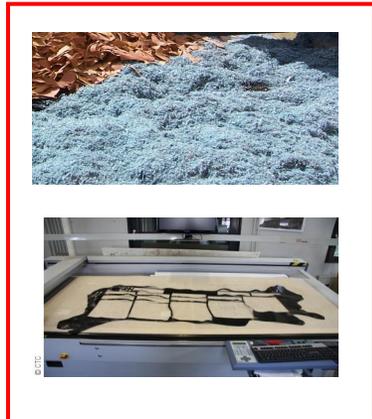
UNITÉS INDUSTRIELLES TRANSFORMANT LES CHUTES DE CUIR EN FRANCE ET DANS LES PAYS LIMITROPHES – BILAN



- **Filière engrais en Italie -> unités industrielles qui traitent le plus de volume mais :**
 - Ne traite pas les cuirs avec finition
 - Elimination du chrome pas systématique
- **Filière synderme et matériaux reconstitués :**
 - Progression en France mais les usines les plus importantes sont en Allemagne, Espagne et UK
 - Enjeu des propriétés physico-mécaniques et du rachat de la matière
- **Filière produits chimiques en Espagne**
 - Intéressante mais limitée aux cuirs de tannerie

PERSPECTIVES FILIÈRE : FAVORISER LES EXUTOIRES LES PLUS VERTUEUX

Exutoires actuels des déchets tannés (ateliers + tanneries)



Perspectives et projets

- Amélioration de la traçabilité
- Ecoconception
- Optimisation coupe (accompagnement CTC possible)

- Metal free, détannage -> permettrait d'autres voies de valorisation (agriculture notamment)
- Recherche sur les matériaux reconstitués

LES PARTIES PRENANTES DE LA TABLE RONDE



Cédric Vigier
CTC – Directeur
Innovation Technologique



Martin Poupard
CTC – Chef de projet
Développement Durable



Thomas Cassenti
CTC – Consultant
Cuir



Stéphane Piot
Pando by EBC

CONCLUSION

QUEL ACCOMPAGNEMENT DE CTC ?

RECHERCHE

CONSEIL

FORMATIONS

TANNERIE - MEGISSERIE



- Développement agent de tannage metal free
- Détannage des cuirs tannés chrome
- Observatoire des filières de valorisation

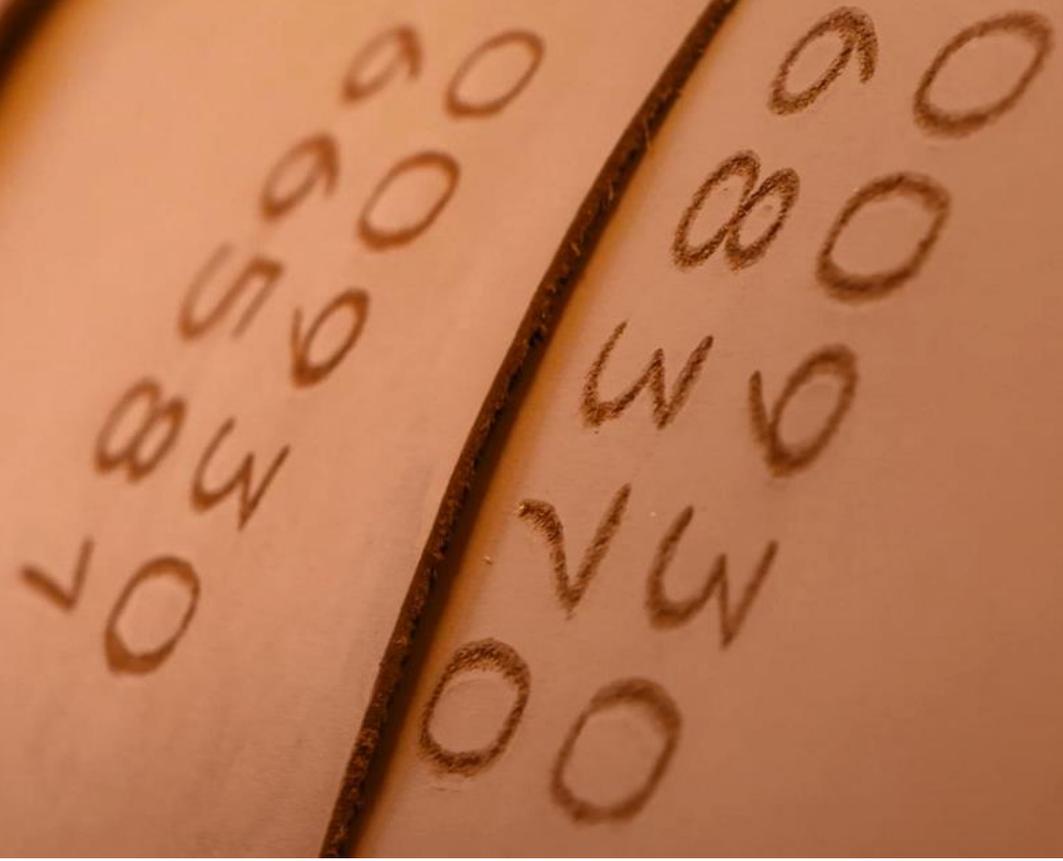
- Solution de traçabilité ALIS

MAROQUINERIE



- Automatiser la détection des défauts sur le cuir / benchmarking des solutions et des besoins industriels

- Formation coupe
- CQP coupeur



QUESTIONS – REPONSES

15 minutes



KEYNOTE THE SHIFT PROJECT X CTC (EN COURS)

17h00 - 17h15

LES INTERVENANTS



Erwan Proto
The Shift Project



Violaine Girardin
CTC

Textile & Cuir 2050 : quelle place dans la décarbonation de l'économie ?

The Shift Project

2025-2026



Le Shift Project, c'est quoi ?



le think tank de la **décarbonation**



une association d'intérêt général
guidée par la **rigueur scientifique**

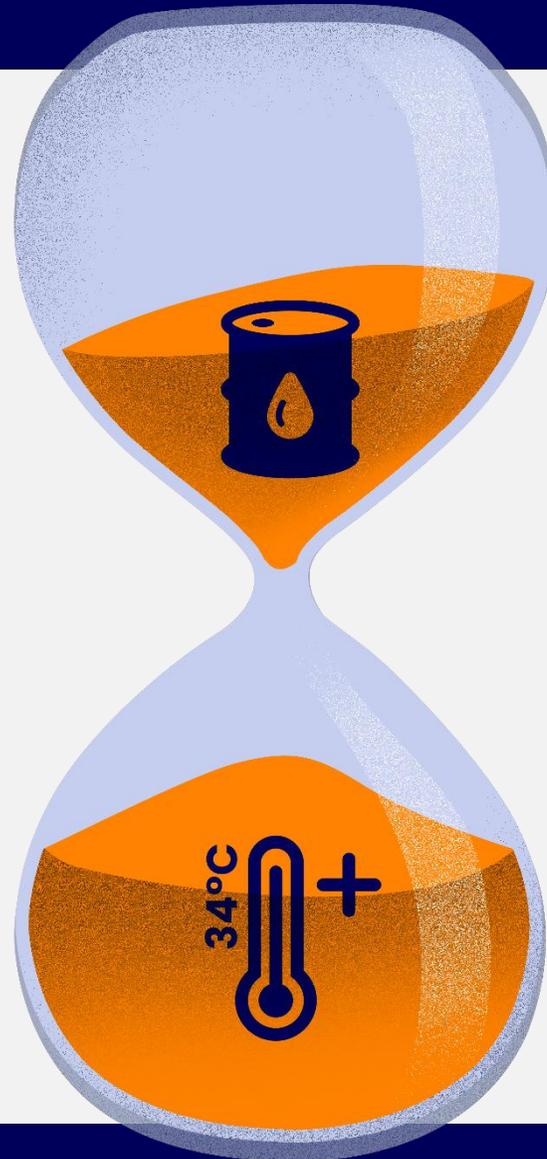


éclairer & influencer les débats
sur la **transition énergétique**

Pourquoi ? La double contrainte carbone

CLIMAT

Première contrainte
réduire nos émissions
de gaz à effet de serre



ÉNERGIE

Seconde contrainte
anticiper la raréfaction
des ressources fossiles

Notre action



Éclairer



*Vision physique de l'économie
sans « solution miracle »*



*Groupes de travail
des centaines d'experts*



*Analyses consolidées
pour des propositions concrètes*



Influencer



*Lobbying & communication
d'abord auprès des décideurs*



*Événements & débats
avec les parties prenantes*



*Partenariats
public, privé & recherche*

Nos travaux



Plan de transformation de l'économie française



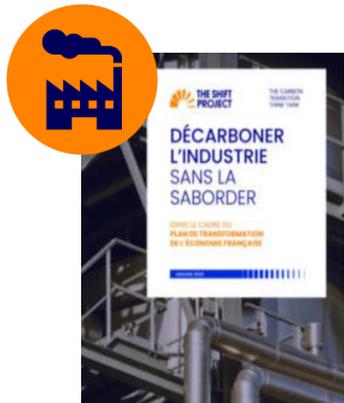
Résilience des Territoires



Emploi & formation



Energies fossiles



Industrie



Numérique

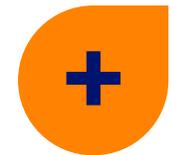


Prospective



Agriculture

Approches sectorielles



Mobilité, aérien, fret
Bâtiment et rénovation
Énergie & infrastructures
Administration publique, Culture,
Santé...



Qui sommes-nous ?

THE SHIFT
PROJECT

THE
SHIFTERS

Bureau



Jean-Marc
Jancovici



Laurent
Morel



Michel
Lepetit



Geneviève
Férone-Creuzet

Équipe salariée



Matthieu Auzanneau
Directeur

35+ *Salariés*



Recherche



Influence



Administration

Chefs de projet & experts

20+ *Chefs de projet*



100+ *Experts
thématiques*

Bénévoles

26 000+
Membres



**Réseau international
soutien & diffusion
de nos travaux**

Notre mode de financement

Comment ?

1

Adhérer en tant que membre et rejoindre le Shift Club

partenariats@theshiftproject.org

2

Faire un don ponctuel ou mensuel sur [Hello Asso](#)

3

Soutenir un projet :

Résilience des territoires, Emploi & formation, Culture, Numérique...

1

Pourquoi être membre ?

Réseau d'acteurs économiques engagés

Ressources & expertises uniques

Événements exclusifs

Réflexion et émergence de solutions

+60
MEMBRES

+20
MECENES
DE PROJETS

~300
DONATEURS
HELLOASSO

113



Impact média

20+ événements/an
(500 participants minimum)

600+ mentions presse par an

80 000+ abonnés à notre newsletter

220 000+ Abonnés LinkedIn

600 000+ visites par an sur nos sites web

120 000+ exemplaires vendus

Challenge.s.fr



La finance n'est pas assez formée aux enjeux écologiques, selon le think tank Shift Project



Jusqu'à quand les artistes alimenteront-ils l'idéal d'une société matérialiste ?



Brut.



Le Monde

Les « shifters », l'armée des bénévoles de Jean-Marc Jancovici qui veut décarboner la France : « Sans cet engagement, nous serions bien plus écoanxieux »

L'EQUIPE



Les Echos



Pétrole, Union européenne : There will be blood



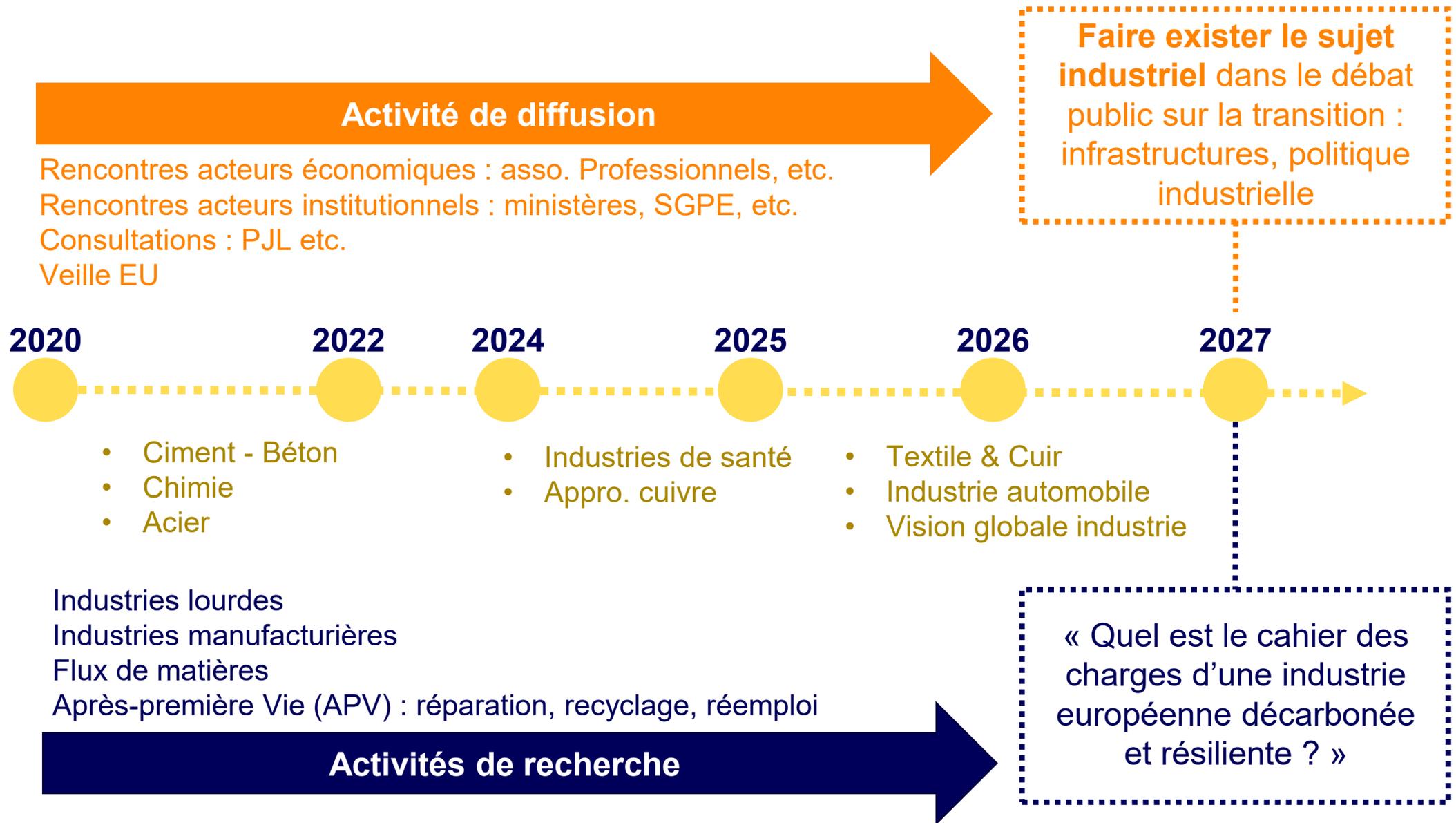
Le think tank The Shift Project appelle les mondes du football et du rugby à "réduire leur dépendance à l'avion"





**Le programme
« Industrie »
2020-2027**

Le programme « Industrie » 2020 – 2027





Le projet
« Textile & Cuir »
2025-2026

Objectifs du projet

Produire des chiffres de référence sur l'impact carbone des secteurs Textile et Cuir

- **Cartographie physique** puis calcul de l'**empreinte carbone**
- Périmètres **monde** et **consommation française**
- Assurer une **transparence complète** pour viser un **consensus sur le constat** des émissions

Caractériser, chiffrer, hiérarchiser les leviers de décarbonation des secteurs

- A l'**échelle mondiale** puis dans une feuille de route pour la **France**

Décrire les secteurs dans une économie française transformée

- **Vision systémique** : liens avec les autres travaux sectoriels (Agriculture, Chimie...) et transverses (Emplois & Formations...) du Shift Project
- Décrire les **caractéristiques des secteurs textile et cuir transformés** (flux de matières, volumes de production, emplois, enjeux d'implantations/relocalisation sur le territoire, après-première-vie, etc.)
- **Ordres de grandeur** d'une consommation soutenable





Constat sur une année actuelle et projection vers ~ 2050





Matières premières



Etapes industrielles



Transport, emballages, distribution



Utilisation



Fin de vie et seconde vie

Calendrier projet



Equipe du projet

L'équipe salariée...



Maxime Efoui-Hess
Coordinateur du
Programme Industrie



Guillaume Declair
Copilote Textile



Violaine Girardin
Copilote Cuir



Pauline Brouillard
Pilote Communication



Erwan Proto
Pilote du projet
Textile & Cuir,
Ingénieur de projet



Mathilde Ronze
Ingénieure de
projet



Alice Espinasse
Valerian
Chargée de projet

... travaillant en lien avec :

- **Deux GT en cours de construction** : un **GT Textile** et un **GT Cuir**. Les GT du Shift regroupent des experts sectoriels, avec qui nous programmons des points réguliers pour nous faire des retours sur nos avancées. Ils suivent le projet tout du long.
- **Un Cercle Thématique Textile et Cuir des Shifters**



Partenariats et financements

Partenariats

Budget du projet

Budget projet

350 000 €

- Partenaires sur le financement : UIT, Tissages Perrin, Hermès, Ademe, Refashion, CTC

Contribution sur le fond



Participation au GT Textile ou au GT Cuir

- **Expertises diversifiées** : avoir une vue sur les flux de matières/produits en kg aux différentes étapes des chaînes de valeur, et sur les émissions induites
- **Suivi tout au long du projet** : présenter au GT l'avancement et obtenir des retours, contacts, idées...
- **Investissement** : visio ~1h30 toutes les 5-6 sem.



Participations ponctuelles d'acteurs

- **Auditions ponctuelles des acteurs pertinents** : obtenir des informations, données, retours...
- **Relectures**

Interactions sur le fond

Connaissance des procédés

- Co-construire la « *carto process-machines* »
- Visites, formations

- Relire amont maroquinerie de la carto process-machines
- Visites ateliers

Cartographie des flux en tonnages

- Données qualitatives : « *inventaire produits finis* »
- Données quantitatives : quantification des flux macros, masses et compositions moyennes des produits finis, intrants et taux de pertes des procédés...

- Relire inventaire produits finis partie maro
- Vérifier provenances de notre carto des tonnages (plus tard)
- Vérifier nos masses et compos moyennes (plus tard)

Empreinte carbone

- Données quantitatives : facteurs d'émissions, consos énergétiques des machines et procédés...

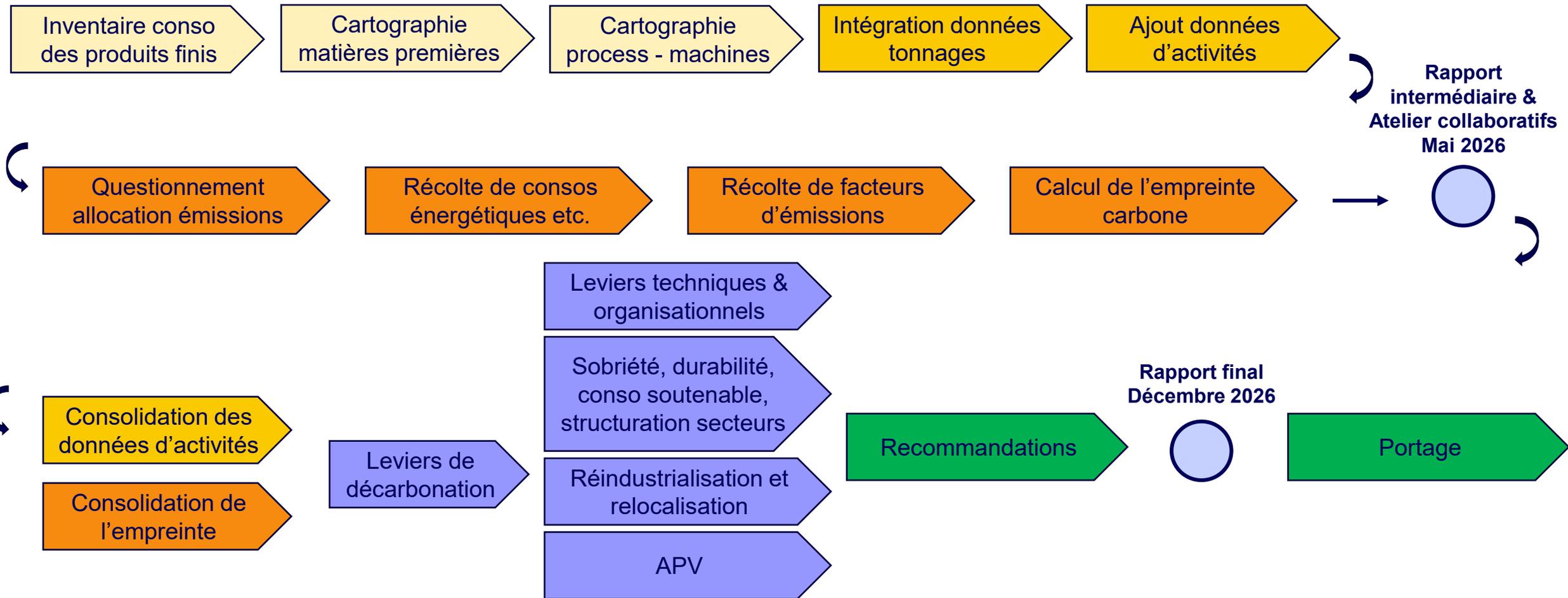
Transverse

- Mises en contact : fournisseurs, fabricants de machines, etc.
- Diffusion d'enquêtes auprès d'adhérents...



Précisions

Etapes et méthodologie



Objectifs de portage, diffusion et influence

Au cours de la production

- **Créer des espaces de travail collectifs et ciblés** pour permettre aux acteurs impliqués de monter en compétence sur les sujets climat-énergie
- **Donner aux acteurs une grille de lecture physique** des enjeux de leur secteur (énergie, approvisionnements, climat)

Après la publication

- **Rendre accessible librement des données et points de repère quantitatifs indispensables** : empreinte, facteurs d'émission, bases de données, trajectoire de référence transparente
- Aider à **prioriser les leviers de décarbonation**
- Permettre de replacer son bilan carbone et sa stratégie de décarbonation dans un contexte sectoriel futur : évolution des chaînes de valeur, des fournisseurs et clients, de l'approvisionnement et des marchés avals
- Donner à voir ce que devrait faire le secteur de manière macroscopique, pour **donner des arguments à ceux qui bougent à leur échelle pour entraîner les autres** (en particulier pour la mise en place de leviers non valorisables avec les "règles du jeu" actuelles)

textile-cuir@theshiftproject.org
maxime.efoui@theshiftproject.org
erwan.proto@theshiftproject.org





CONCLUSION

17h15 - 17h30



CTC

EQUIPE DEVELOPPEMENT
DURABLE

UN GRAND MERCI À TOUS !

Pour que votre avis compte,
complétez le questionnaire de
satisfaction ([Lien](#))





3^e JOURNÉE DE LA

MAROQUINERIE⁽⁺⁾ RESPONSABLE

Merci

